

Informations financières complémentaires (non auditées)

Pour la période terminée le 31 décembre 2015

TABLE DES MATIÈRES

	Page		Page
Remarques à l'intention du lecteur	2	Gestion des risques	
Informations financières		Tableau 12 – Portefeuille de prêts par produits	23
Tableau 1 – Bilan combiné	3	Tableau 13 – Portefeuille de prêts par entités	23
Tableau 2 – État combiné du résultat	5	Tableau 14 – Portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels aux particuliers	24
Gestion du capital		Tableau 15 – Ratio prêt-valeur (RPV) moyen des prêts hypothécaires résidentiels aux particuliers non assurés et octroyés au cours du trimestre	25
Tableau 3 – Principales composantes des fonds propres	6	Tableau 16 – Période d'amortissement résiduel des prêts hypothécaires résidentiels aux particuliers	25
Tableau 4 – Ratios et fonds propres réglementaires	7	Tableau 17 – Expositions par catégories d'actif (expositions en cas de défaut [ECD])	26
Tableau 5 – Variations trimestrielles des fonds propres réglementaires	9	Tableau 18 – Expositions par catégories d'actif et par tranches de risque (approche standard)	28
Tableau 6 – Conciliation des fonds propres réglementaires et des capitaux propres	10	Tableau 19 – Expositions par catégories d'actif et par échéances résiduelles contractuelles	30
Tableau 7 – Rapprochement des fonds propres et du bilan réglementaire combiné	11	Tableau 20 – Atténuation du risque de crédit	31
Tableau 8 – Ratio de levier	13	Glossaire	33
Tableau 9 – Actifs pondérés en fonction des risques (APR)	14		
Tableau 10 – Évolution des actifs pondérés en fonction des risques	15		
Tableau 11 – Détail du portefeuille de crédit soumis à l'approche des notations internes	17		

REMARQUES À L'INTENTION DU LECTEUR

UTILISATION DE CE DOCUMENT

Les Informations financières complémentaires (ce document) visent à soutenir la transparence et la communication des informations complémentaires inhérentes à la gestion du capital et des risques du Mouvement des caisses Desjardins (Mouvement Desjardins ou Mouvement), et à permettre aux différents intervenants du marché financier d'en apprécier le profil de risque et la performance financière. L'information présentée dans ce document n'a pas été auditee. Ce document doit être utilisé en tant que complément aux rapports financiers intermédiaires et au rapport annuel 2015 du Mouvement. Ces rapports, qui comprennent les états financiers combinés et les rapports de gestion du Mouvement Desjardins, sont disponibles sur son site Web, à l'adresse www.desjardins.com/fr/a_propos/investisseurs, et sur le site Web du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR), à l'adresse www.sedar.com (sous le profil de Capital Desjardins inc.)

MODE DE PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers combinés annuels et intermédiaires ont été préparés par la direction du Mouvement Desjardins conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et aux exigences comptables de l'Autorité des marchés financiers (AMF) du Québec, qui ne diffèrent pas des IFRS. Les méthodes comptables utilisées sont identiques à celles de 2014. Pour de plus amples renseignements sur les méthodes comptables appliquées, se reporter aux états financiers combinés annuels et intermédiaires.

Pour évaluer sa performance, le Mouvement Desjardins utilise des mesures conformes aux IFRS et diverses mesures financières non conformes aux IFRS. Les mesures financières non conformes autres que les ratios réglementaires, et pour lesquelles il n'existe pas de définitions normalisées, ne sont pas directement comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés et peuvent ne pas être directement comparables à toute mesure prescrite par les IFRS. Ces mesures non conformes aux IFRS peuvent être utiles aux investisseurs, entre autres, pour l'analyse du rendement financier. Elles sont définies dans les rapports de gestion intermédiaires et annuels.

À moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en dollars canadiens. Les symboles M\$ et G\$ sont utilisés pour désigner respectivement les millions et les milliards de dollars.

CHAMP D'APPLICATION DE CE DOCUMENT

Les informations présentées dans ce document concernent les entités du Mouvement Desjardins qui sont incluses dans son périmètre comptable. La composition du périmètre de consolidation comptable du Mouvement est présentée dans la section « Périmètre du Groupe » de la note complémentaire 2 « Principales méthodes comptables » de ses états financiers combinés annuels. Pour les tableaux concernant la gestion du capital et les tableaux 17, 18, 19 et 20 de la section « Gestion des risques », l'information présentée est établie selon son périmètre réglementaire en vertu de l'Accord de Bâle III. Ce dernier diffère du périmètre comptable du fait que les participations dans les filiales d'assurance sont exclues de celui-ci par voie de déduction du capital. De plus, les données relatives au capital et aux risques sont présentées afin de répondre à des exigences de divulgation stipulées dans les recommandations du document *Enhanced Disclosure Task Force* du 29 octobre 2012 et de la Ligne directrice sur l'octroi des prêts hypothécaires résidentiels de l'AMF ainsi qu'à certaines exigences du pilier 3 de Bâle III.

INFORMATIONS FINANCIÈRES**TABLEAU 1 – BILAN COMBINÉ**

(en millions de dollars)	Au 31 décembre 2015	Au 30 septembre 2015	Au 30 juin 2015	Au 31 mars 2015	Au 31 décembre 2014
ACTIF					
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	1 716 \$	1 924 \$	1 848 \$	1 921 \$	1 781 \$
Valeurs mobilières					
Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	28 715	31 848	32 181	34 273	24 845
Titres disponibles à la vente	23 272	22 194	23 631	22 781	19 890
	51 987	54 042	55 812	57 054	44 735
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	7 881	10 134	10 828	14 701	9 959
Prêts					
Hypothécaires résidentiels	102 323	101 420	100 187	97 936	97 512
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	21 204	21 049	20 854	20 627	20 495
Aux entreprises et aux gouvernements	36 433	34 915	34 636	34 662	32 903
	159 960	157 384	155 677	153 225	150 910
Provision pour pertes sur prêts	(455)	(478)	(476)	(463)	(456)
	159 505	156 906	155 201	152 762	150 454
Actif net des fonds distincts	9 781	9 503	9 774	10 027	8 695
Autres actifs					
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	376	613	229	339	858
Primes à recevoir	1 662	1 675	1 633	1 503	1 127
Instruments financiers dérivés	4 818	4 739	4 131	4 706	3 133
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières	2 033	2 745	3 416	3 196	1 742
Actifs de réassurance	1 964	1 750	1 452	1 099	785
Immeubles de placement	683	691	655	662	571
Immobilisations corporelles	1 451	1 450	1 456	1 458	1 374
Goodwill	472	472	472	472	472
Immobilisations incorporelles	661	659	658	656	569
Actifs d'impôt différé	784	811	805	1 187	1 043
Autres	2 354	2 858	2 523	2 346	2 089
	17 258	18 463	17 430	17 624	13 763
TOTAL DE L'ACTIF	248 128 \$	250 972 \$	250 893 \$	254 089 \$	229 387 \$

TABLEAU 1 – BILAN COMBINÉ (suite)

(en millions de dollars)	Au 31 décembre 2015	Au 30 septembre 2015	Au 30 juin 2015	Au 31 mars 2015	Au 31 décembre 2014
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES					
PASSIF					
Dépôts					
Particuliers	91 243 \$	89 161 \$	89 301 \$	88 390 \$	88 463 \$
Entreprises et gouvernements	63 833	63 553	61 770	60 652	56 516
Institutions de dépôts	1 498	1 829	1 750	1 395	1 345
	156 574	154 543	152 821	150 437	146 324
Autres passifs					
Acceptations	376	613	229	339	858
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	5 464	8 582	9 612	9 134	6 304
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	10 383	9 405	11 970	17 737	13 072
Instruments financiers dérivés	1 689	1 624	1 823	2 137	1 675
Sommes à payer aux clients, courtiers et institutions financières	4 713	6 809	5 482	4 959	3 713
Passifs des contrats d'assurance	26 734	26 572	26 321	27 088	19 435
Passif net des fonds distincts	9 776	9 509	9 796	10 023	8 706
Passifs nets au titre des régimes à prestations définies	2 428	2 416	2 371	2 928	2 700
Passifs d'impôt différé	163	135	150	444	329
Autres	6 219	6 830	6 565	5 883	4 814
	67 945	72 495	74 319	80 672	61 606
Obligations subordonnées					
	1 884	2 553	2 587	2 600	2 564
TOTAL DU PASSIF					
	226 403	229 591	229 727	233 709	210 494
CAPITAUX PROPRES					
Capital social	5 158	5 151	5 116	4 968	4 777
Capital-actions	86	87	87	87	85
Excédents non répartis	1 793	1 429	1 066	1 174	1 468
Cumul des autres éléments du résultat global	589	591	756	992	615
Réserves	12 864	12 948	12 951	12 020	11 476
Capitaux propres – Part revenant au Groupe	20 490	20 206	19 976	19 241	18 421
Participations ne donnant pas le contrôle	1 235	1 175	1 190	1 139	472
Total des capitaux propres	21 725	21 381	21 166	20 380	18 893
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	248 128 \$	250 972 \$	250 893 \$	254 089 \$	229 387 \$

TABLEAU 2 – ÉTAT COMBINÉ DU RÉSULTAT

(en millions de dollars)	Pour les périodes de trois mois terminées le						Pour les exercices terminés le
	31 décembre 2015	30 septembre 2015	30 juin 2015	31 mars 2015	31 décembre 2014	31 décembre 2015	
Revenus d'intérêts							
Prêts	1 452 \$	1 464 \$	1 438 \$	1 385 \$	1 420 \$	5 739 \$	5 531 \$
Valeurs mobilières	74	79	78	77	83	308	335
	1 526	1 543	1 516	1 462	1 503	6 047	5 866
Frais d'intérêts							
Dépôts	385	417	428	435	450	1 665	1 753
Obligations subordonnées et autres	34	32	31	32	32	129	137
	419	449	459	467	482	1 794	1 890
Revenu net d'intérêts	1 107	1 094	1 057	995	1 021	4 253	3 976
Primes nettes	1 641	1 692	1 698	1 876	1 480	6 907	5 916
Autres revenus							
Frais de service sur les dépôts et les paiements	124	125	122	118	127	489	498
Commissions sur prêts et cartes de crédit	161	149	156	154	157	620	597
Services de courtage et de fonds de placement	263	255	267	252	239	1 037	970
Honoraires de gestion et de services de garde	72	95	105	93	95	365	348
Revenus (pertes) nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	230	17	(612)	1 174	686	809	2 005
Revenus nets sur les titres disponibles à la vente	72	34	107	105	83	318	343
Revenus nets sur les autres placements	48	51	92	44	36	235	233
Revenus de change	21	20	21	26	22	88	84
Autres	56	7	12	90	84	165	265
	1 047	753	270	2 056	1 529	4 126	5 343
Revenu total	3 795	3 539	3 025	4 927	4 030	15 286	15 235
Dotation à la provision pour pertes sur créances	83	102	103	89	68	377	351
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	1 350	1 246	332	2 503	1 760	5 431	6 303
Frais autres que d'intérêts							
Salaires et avantages sociaux	861	840	889	885	819	3 475	3 200
Locaux, matériel et mobilier incluant l'amortissement	163	149	152	149	158	613	598
Ententes de services et impartition	76	84	88	83	64	331	256
Communications	85	66	76	72	78	299	283
Autres	602	534	586	563	626	2 285	2 217
	1 787	1 673	1 791	1 752	1 745	7 003	6 554
Excédents d'exploitation	575	518	799	583	457	2 475	2 027
Impôts sur les excédents	113	114	170	119	103	516	434
Excédents avant ristournes aux membres	462	404	629	464	354	1 959	1 593
Ristournes aux membres	45	35	34	40	6	154	217
Recouvrement d'impôts relatif aux ristournes aux membres	(12)	(9)	(10)	(10)	(1)	(41)	(57)
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	429 \$	378 \$	605 \$	434 \$	349 \$	1 846 \$	1 433 \$
dont :							
Part revenant au Groupe	373 \$	361 \$	531 \$	409 \$	326 \$	1 674 \$	1 376 \$
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	56	17	74	25	23	172	57

GESTION DU CAPITAL

TABLEAU 3 – PRINCIPALES COMPOSANTES DES FONDS PROPRES

	Total des fonds propres		
	Fonds propres de la catégorie 1		Fonds propres de la catégorie 2
	Catégorie 1A	Catégorie 1B	
Éléments admissibles	<ul style="list-style-type: none"> > Réserves et excédents non répartis > Cumul des autres éléments du résultat global admissibles > Parts de capital de la Fédération des caisses Desjardins du Québec (Fédération) > Parts permanentes et de ristournes assujetties au retrait progressif > Participations ne donnant pas le contrôle⁽¹⁾ 	<ul style="list-style-type: none"> > Participations ne donnant pas le contrôle⁽¹⁾ 	<ul style="list-style-type: none"> > Provisions collectives admissibles > Obligations subordonnées assujetties au retrait progressif > Parts de qualification admissibles > Participations ne donnant pas le contrôle⁽¹⁾
Ajustements réglementaires	<ul style="list-style-type: none"> > Goodwill > Logiciels > Autres actifs incorporels > Actifs d'impôt différé issus essentiellement du report prospectif des pertes > Déficit de provisions 		
Déductions	<ul style="list-style-type: none"> > Principalement des participations significatives dans des entités financières⁽²⁾ 		<ul style="list-style-type: none"> > Investissement en actions privilégiées dans une composante exclue du périmètre de consolidation réglementaire > Instrument financier subordonné

⁽¹⁾ Le solde des participations ne donnant pas le contrôle attribuable aux différentes catégories de fonds propres est déterminé, entre autres, en fonction de la nature des activités et du niveau de capitalisation de l'entité émettrice.

⁽²⁾ Correspondant à la part des investissements dans les composantes exclues du périmètre de consolidation réglementaire (principalement Desjardins Société financière inc.) qui excède 10 % des fonds propres nets des ajustements réglementaires.

De plus, lorsque le solde non déduit, auquel s'ajoutent les actifs d'impôt différé nets des passifs d'impôt différé correspondants, est supérieur à 15 % des fonds propres ajustés, l'excédent est également déduit de ces fonds propres.

Le solde net non déduit est assujetti à une pondération en fonction des risques de 250 %.

TABLEAU 4 – RATIOS ET FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES⁽¹⁾⁽²⁾

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 31 décembre 2015	Renvois ⁽³⁾	Au 30 septembre 2015	Au 30 juin 2015	Au 31 mars 2015	Au 31 décembre 2014
Fonds propres de la catégorie 1A						
Parts de capital de la Fédération ⁽⁴⁾	3 544 \$	B	3 465 \$	3 248 \$	2 874 \$	2 486 \$
Parts permanentes et de ristournes assujetties au retrait progressif	1 471	C	1 471	1 471	1 471	1 681
Réserves	12 864	A	12 948	12 951	12 020	11 476
Excédents non répartis	1 766	D	1 406	1 045	1 142	1 436
Cumul des autres éléments du résultat global admissibles	347	E + F	315	506	692	470
Participations ne donnant pas le contrôle	15	G	15	15	17	14
Fonds propres de la catégorie 1A : ajustements réglementaires						
Goodwill (déduction faite des passifs d'impôt différé correspondants)	(35)	K	(35)	(457)	(458)	(433)
Actifs incorporels autres que les charges liées aux créances hypothécaires et les logiciels (déduction faite des passifs d'impôt différé correspondants)	(44)	M+N	(50)	(190)	(195)	(225)
Logiciels considérés comme des actifs incorporels (déduction faite des passifs d'impôt correspondants)	(200)	M+N	(204)	(205)	(198)	(193)
Actifs d'impôt différé, sauf ceux qui sont attribuables à des différences temporaires (déduction faite des passifs d'impôt différé correspondants)	(36)	J+P	(26)	(29)	(36)	(45)
Déficit de provisions ⁽⁵⁾	(272)		(265)	(258)	(252)	(241)
Participation croisée dans les instruments de fonds propres de la catégorie 1A ⁽⁵⁾	(8)		(7)	(5)	(4)	(2)
Fonds propres ajustés de la catégorie 1A après l'affectation des déductions liées au seuil affecté						
Participations significatives dans les instruments de fonds propres de la catégorie 1A d'institutions financières (supérieures à 10 %)	(2 058)	Q+T	(2 109)	(1 865)	(1 781)	(1 051)
Fonds propres ajustés de la catégorie 1A après déductions liées au seuil affecté						
Montant supérieur au seuil de 15 %						
dont : participations significatives dans la catégorie 1A de filiales déconsolidées	-	R+U	(5)	(15)	(131)	(75)
dont : actifs d'impôt différé résultant de différences temporaires	-	S	(1)	(5)	(57)	(35)
Total des fonds propres nets de la catégorie 1A	17 354		16 918	16 207	15 104	15 263
Participations ne donnant pas le contrôle	17	H	17	19	19	24
Total des fonds propres de la catégorie 1B	17		17	19	19	24
Total des fonds propres de la catégorie 1	17 371		16 935	16 226	15 123	15 287
Fonds propres de la catégorie 2						
Obligations subordonnées ⁽⁶⁾ assujetties au retrait progressif	1 892	L	2 164	2 164	2 164	2 474
Provisions collectives admissibles	282	O	285	284	295	291
Parts de qualification admissibles	25	W	24	24	24	25
Participations ne donnant pas le contrôle	2	I	3	3	4	2
Fonds propres de la catégorie 2 : ajustements réglementaires						
Participations significatives dans des entités financières	(872)	V	(872)	(820)	(820)	(700)
Total des fonds propres nets de la catégorie 2	1 329		1 604	1 655	1 667	2 092
Total des fonds propres réglementaires (catégories 1 et 2)	18 700 \$		18 539 \$	17 881 \$	16 790 \$	17 379 \$
Total des actifs pondérés en fonction des risques	108 484 \$		106 761 \$	101 240 \$	95 954 \$	96 923 \$
Mesure de l'exposition pour le ratio de levier⁽⁷⁾	222 826		225 196	224 923	228 728	s. o.

Pour les notes de bas de tableau, se reporter à la page suivante.

TABLEAU 4 – RATIOS ET FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES⁽¹⁾⁽²⁾ (suite)

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 31 décembre 2015	Renvois ⁽³⁾	Au 30 septembre 2015	Au 30 juin 2015	Au 31 mars 2015	Au 31 décembre 2014
Ratios						
Fonds propres de la catégorie 1A	16,0 %		15,8 %	16,0 %	15,7 %	15,7 %
Fonds propres de la catégorie 1	16,0		15,9	16,0	15,8	15,8
Total des fonds propres	17,2		17,4	17,7	17,5	17,9
Levier	7,8		7,5	7,2	6,6	s. o.
Ratios minimaux						
Fonds propres de la catégorie 1A	7,0		7,0	7,0	7,0	7,0
Fonds propres de la catégorie 1	8,5		8,5	8,5	8,5	8,5
Total des fonds propres	10,5		10,5	10,5	10,5	10,5
Levier	3,0		3,0	3,0	3,0	s. o.
Montants inférieurs aux seuils de déduction (avant pondération des risques)						
Participations non significatives dans les fonds propres d'autres institutions financières	10 \$	AA	19 \$	18 \$	39 \$	184 \$
Participations significatives dans la catégorie 1A d'institutions financières	1 941	AC	1 898	1 794	1 576	1 567
Actifs d'impôt différé résultant de différences temporaires (nets des passifs d'impôt correspondants)	650	AB	639	637	689	722
Plafonds applicables à l'inclusion de provisions dans les fonds propres de la catégorie 2						
Provisions susceptibles d'être incluses dans les fonds propres de la catégorie 2 au titre des expositions soumises à l'approche standard (avant l'application du plafond)	282		285	284	295	291
Plafond applicable à l'inclusion de provisions dans les fonds propres de la catégorie 2 selon l'approche standard	282	O	285	284	295	291
Provisions susceptibles d'être incluses dans les fonds propres de la catégorie 2 au titre des expositions soumises à l'approche des notations internes (avant l'application du plafond)	s. o.		s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Plafond applicable à l'inclusion de provisions dans les fonds propres de la catégorie 2 selon l'approche des notations internes	s. o.		s. o.	s. o.	s. o.	s. o.

⁽¹⁾ Les tableaux inclus dans ce document sont conformes à la méthode dite « tout compris » définie ainsi par l'AMF : les capitaux propres calculés de manière à inclure tous les ajustements réglementaires qui seront requis d'ici 2019 tout en maintenant les règles de retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles.

⁽²⁾ Selon le préavis « Exigences en matière de divulgation de la composition des fonds propres au titre du troisième pilier de Bâle III » conformément aux calculs prévus par la méthode tout compris de Bâle III.

⁽³⁾ Renvois au bilan réglementaire combiné. Se reporter au tableau 7.

⁽⁴⁾ Incluant les parts de capital détenues dans les fonds distincts.

⁽⁵⁾ Éléments considérés dans les fonds propres réglementaires seulement.

⁽⁶⁾ Compriment les obligations subordonnées décrites à la note complémentaire 18 des états financiers combinés de 2015.

⁽⁷⁾ Le ratio actifs/fonds propres a été remplacé par le nouveau ratio de levier le 1^{er} janvier 2015 conformément à la ligne directrice de l'AMF.

TABLEAU 5 – VARIATIONS TRIMESTRIELLES DES FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

(en millions de dollars)	Au 31 décembre 2015	Au 30 septembre 2015	Au 30 juin 2015	Au 31 mars 2015	Au 31 décembre 2014
Fonds propres de la catégorie 1A					
Solde au début de la période	16 918 \$	16 207 \$	15 104 \$	15 263 \$	14 595 \$
Croissance des réserves et des excédents non répartis	276	358	834	250	109
Amortissements des modifications de l'IAS 19	-	-	-	-	(72)
Cumul des autres éléments du résultat global admissibles	32	(191)	(186)	222	44
Parts de capital de la Fédération	79	217	374	388	395
Parts permanentes et de ristournes assujetties au retrait progressif	-	-	-	(210)	-
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	(2)	3	9
Déductions	49	327	83	(812)	183
Solde à la fin de la période	17 354	16 918	16 207	15 104	15 263
Fonds propres de la catégorie 1B					
Solde au début de la période	17	19	19	24	21
Participations ne donnant pas le contrôle	-	(2)	-	(5)	3
Solde à la fin de la période	17	17	19	19	24
Total des fonds propres de la catégorie 1	17 371	16 935	16 226	15 123	15 287
Fonds propres de la catégorie 2					
Solde au début de la période	1 604	1 655	1 667	2 092	2 095
Parts de qualification admissibles	1	-	-	(1)	1
Participations ne donnant pas le contrôle	(1)	-	(1)	2	1
Obligations subordonnées assujetties au retrait progressif	(272)	-	-	(310)	-
Provisions collectives admissibles	(3)	1	(11)	4	(5)
Déductions	-	(52)	-	(120)	-
Solde à la fin de la période	1 329	1 604	1 655	1 667	2 092
Total des fonds propres	18 700 \$	18 539 \$	17 881 \$	16 790 \$	17 379 \$

TABLEAU 6 – CONCILIATION DES FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES ET DES CAPITAUX PROPRES

(en millions de dollars)	Au 31 décembre 2015	Au 30 septembre 2015	Au 30 juin 2015	Au 31 mars 2015	Au 31 décembre 2014
Solde des capitaux propres aux états financiers combinés	20 490 \$	20 206 \$	19 975 \$	19 242 \$	18 421 \$
Éléments admissibles aux fonds propres de la catégorie 1A					
Participations ne donnant pas le contrôle	15	15	15	17	14
Éléments non admissibles aux fonds propres de la catégorie 1A					
Portion non admissible des parts permanentes et de ristournes	(116)	(192)	(372)	(596)	(579)
Actions privilégiées de La Fédération des caisses populaires de l'Ontario Inc. et des caisses de l'Ontario	(83)	(84)	(84)	(84)	(82)
Parts de qualification	(36)	(34)	(35)	(35)	(36)
Autres	(263)	(291)	(263)	(328)	(175)
Deductions	(2 653)	(2 702)	(3 029)	(3 112)	(2 300)
Fonds propres de la catégorie 1A	17 354	16 918	16 207	15 104	15 263
Participations ne donnant pas le contrôle	17	17	19	19	24
Fonds propres de la catégorie 1B	17	17	19	19	24
Fonds propres de la catégorie 1	17 371	16 935	16 226	15 123	15 287
Éléments admissibles aux fonds propres de la catégorie 2					
Obligations subordonnées assujetties au retrait progressif	1 892	2 164	2 164	2 164	2 474
Provisions collectives admissibles	282	285	284	295	291
Parts de qualification admissibles	25	24	24	24	25
Participations ne donnant pas le contrôle	2	3	3	4	2
Deductions	(872)	(872)	(820)	(820)	(700)
Fonds propres de la catégorie 2	1 329	1 604	1 655	1 667	2 092
Total des fonds propres	18 700 \$	18 539 \$	17 881 \$	16 790 \$	17 379 \$

TABLEAU 7 – RAPPROCHEMENT DES FONDS PROPRES ET DU BILAN RÉGLEMENTAIRE COMBINÉ⁽¹⁾

Au 31 décembre 2015

(en millions de dollars)	Bilan selon les états financiers combinés	Éléments exclus du périmètre de consolidation réglementaire ⁽²⁾	Bilan selon le périmètre de consolidation réglementaire	Comportant	Renvois au tableau des fonds propres ⁽³⁾
Actif					
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	1 716 \$	432 \$	1 284 \$		
Valeurs mobilières	51 987	25 025	26 962		
Participations non significatives dans les fonds propres d'autres institutions financières ne dépassant pas les seuils réglementaires				10 \$	AA
Participations significatives dans les fonds propres d'autres institutions financières de la catégorie 2				872	V
Autres valeurs mobilières				26 080	
Placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	416	(3 570)	3 986		
Participations significatives dans les fonds propres d'autres institutions financières dépassant le seuil réglementaire de 10 % des fonds propres de la catégorie 1A				87	Q
Participations significatives dans les fonds propres d'autres institutions financières dépassant le seuil réglementaire correspondant au panier de 15 % des fonds propres de la catégorie 1A				-	R
Participations significatives dans les fonds propres d'autres institutions financières ne dépassant pas les seuils réglementaires				1 941	AC
Participation dans des filiales déconsolidées dépassant le seuil réglementaire de 10 % des fonds propres de la catégorie 1A				1 971	T
Participation dans des filiales déconsolidées dépassant le seuil réglementaire correspondant au panier de 15 % des fonds propres de la catégorie 1A				-	U
Autres ajustements liés aux participations				(13)	
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	7 881	119	7 762		
Prêts	159 960	2 707	157 253		
Participations significatives dans les fonds propres d'autres institutions financières de la catégorie 2				(872)	V
Autres prêts				158 125	
Provisions pour pertes sur créances	(455)	(1)	(454)		
Provision collective comprise dans les fonds propres de la catégorie 2				(282)	O
Provisions non comprises dans les fonds propres réglementaires				(172)	
Actif net des fonds distincts	9 781	9 781	-		
Autres actifs					
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	376	-	376		
Primes à recevoir	1 662	1 662	-		
Instruments financiers dérivés	4 818	358	4 460		
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières	2 033	79	1 954		
Actifs de réassurance	1 964	1 964	-		
Terrains, bâtiments et matériel	2 134	1 188	946		
Goodwill	472	437	35		K
Logiciels et autres immobilisations incorporelles	661	356	305		M
Actifs d'impôt différé	784	251	533		
Actifs d'impôt différé, sauf ceux qui sont attribuables à des différences temporaires				87	J
Passifs d'impôt différé, sauf ceux qui sont attribuables à des différences temporaires				(51)	P
Actifs d'impôt différé se rapportant à des différences temporaires et excédant le seuil réglementaire correspondant au panier de 15 % des fonds propres de la catégorie 1A				-	S
Actifs d'impôt différé se rapportant à des différences temporaires et n'excédant pas les seuils réglementaires				650	AB
Passifs d'impôt différé liés aux logiciels et aux autres immobilisations incorporelles				(61)	N
Passifs d'impôt différé liés au goodwill				-	K
Autres éléments d'actifs d'impôt différé				(92)	
Divers	1 938	329	1 609		
Total de l'actif	248 128 \$	41 117 \$	207 011 \$		

Pour les notes de bas de tableau, se reporter à la page suivante.

TABLEAU 7 – RAPPROCHEMENT DES FONDS PROPRES ET DU BILAN RÉGLEMENTAIRE COMBINÉ⁽¹⁾ (suite)

Au 31 décembre 2015

(en millions de dollars)	Bilan selon les états financiers combinés	Éléments exclus du périmètre de consolidation réglementaire ⁽²⁾	Bilan selon le périmètre de consolidation réglementaire	Comportant	Renvois au tableau des fonds propres ⁽³⁾
Passif					
Dépôts	156 574 \$	(394)\$	156 968 \$		
Autres passifs					
Acceptations	376	-	376		
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	5 464	304	5 160		
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	10 383	424	9 959		
Instruments financiers dérivés	1 689	133	1 556		
Sommes à payer aux clients, courtiers et institutions financières	4 713	74	4 639		
Passifs des contrats d'assurance	26 734	26 734	-		
Passif net des fonds distincts	9 776	9 776	-		
Passifs nets au titre des régimes à prestations définies	2 428	560	1 868		
Passifs d'impôt différé	163	171	(8)		
Autres	6 219	2 180	4 039		
Obligations subordonnées	1 884	-	1 884		
Obligations subordonnées incluses dans le calcul des fonds propres de la catégorie 2 et éliminées progressivement				1 892 \$	L
Titres secondaires exclus du calcul des fonds propres de la catégorie 2				(8)	
Total du passif	226 403	39 962	186 441		
Capitaux propres					
Capital social	5 158	-	5 158		
Parts permanentes et de ristournes				1 469	C
Parts de qualification				25	W
Parts de qualification, permanentes et de ristournes exclues du calcul des fonds propres de la catégorie 1A				120	
Parts de capital de la Fédération				3 544	B
Capital-actions	86	-	86		
Actions privilégiées incluses dans le calcul des fonds propres de la catégorie 1A				2	C
Actions privilégiées exclues du calcul des fonds propres réglementaires				84	
Excédents non répartis	1 793	27	1 766		D
Cumul des autres éléments du résultat global	589	(20)	609		
Gains non réalisés sur les titres disponibles à la vente				329	E
Gains sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie				263	
Gains non réalisés sur les titres disponibles à la vente (couverture de juste valeur)				18	F
Divers				(1)	
Réserves	12 864	-	12 864		A
Participations ne donnant pas le contrôle	1 235	1 148	87		
Parts incluses dans le calcul des fonds propres de la catégorie 1A				15	G
Parts incluses dans le calcul des autres éléments de fonds propres de la catégorie 1				17	H
Parts incluses dans le calcul des fonds propres de la catégorie 2				2	I
Parts exclues du calcul des fonds propres réglementaires				53	
Total des capitaux propres	21 725	1 155	20 570		
Total du passif et des capitaux propres	248 128 \$	41 117 \$	207 011 \$		

⁽¹⁾ Selon le préavis « Exigences en matière de divulgation de la composition des fonds propres au titre du troisième pilier de Bâle III ».⁽²⁾ Principalement Desjardins Société financière inc. qui regroupe, entre autres, les sociétés d'assurance Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie et Desjardins Groupe d'assurances générales inc. Une description de leurs activités se trouve dans le rapport annuel 2015, à la section 2.2 du rapport de gestion.⁽³⁾ Se reporter au tableau 4.

TABLEAU 8 – RATIO DE LEVIER⁽¹⁾⁽²⁾

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 31 décembre 2015	Au 30 septembre 2015	Au 30 juin 2015	Au 31 mars 2015
COMPARAISON SOMMAIRE DES ACTIFS COMPTABLES ET DE LA MESURE DE L'EXPOSITION DU RATIO DE LEVIER				
Actif consolidé total selon les états financiers publiés				
Ajustement pour placements dans des entités bancaires, financières, d'assurance ou commerciales consolidés à des fins comptables, mais exclus du périmètre de consolidation réglementaire	1 248 128 \$	250 972 \$	250 893 \$	254 089 \$
Ajustement pour instruments financiers dérivés	2 (41 117)	(41 049)	(40 450)	(40 740)
Ajustement pour opérations de financement par titres (OFT) (soit les actifs assimilés aux pensions et aux prêts garantis semblables)	4 1 613	1 469	1 209	1 068
Ajustement pour postes hors bilan (soit les montants en équivalent-crédit des expositions hors bilan)	5 899	820	1 011	1 334
Autres ajustements	6 16 161	15 954	15 364	16 284
Exposition du ratio de levier	7 (2 859)	(2 970)	(3 104)	(3 307)
	8 222 825 \$	225 196 \$	224 923 \$	228 728 \$
RATIO DE LEVIER				
Expositions au bilan				
Postes au bilan (à l'exclusion des dérivés, des OFT et des expositions sur titrisation faisant l'objet de droits acquis, mais compte tenu des garanties)	1 191 868 \$	192 548 \$	192 819 \$	190 939 \$
Total des expositions au bilan à l'exclusion des dérivés et des OFT	3 191 868	192 548	192 819	190 939
Expositions sur les dérivés				
Coût de remplacement lié aux opérations sur dérivés (moins la marge pour variation admissible en espèces)	4 3 964	3 867	3 310	3 618
Majorations pour exposition potentielle future liée à toutes les opérations sur dérivés	5 2 108	1 983	1 774	1 793
Total des expositions sur les dérivés	11 6 072	5 850	5 084	5 411
Expositions sur les opérations de financement par titres				
Actifs bruts liés aux OFT constatés à des fins comptables (sans comptabilisation de la compensation), après ajustement pour opérations comptables de cession	12 7 825	10 024	10 645	14 760
Exposition au risque de contrepartie lié aux OFT	14 899	820	1 011	1 334
Total des expositions sur les opérations de financement par titres	16 8 724	10 844	11 656	16 094
Autres expositions hors bilan				
Expositions hors bilan au montant notionnel brut	17 86 471	85 491	83 372	82 900
Ajustements pour conversion aux montants en équivalent-crédit	18 (70 310)	(69 537)	(68 008)	(66 616)
Total des autres expositions hors bilan	19 16 161	15 954	15 364	16 284
Total des expositions	21 222 825 \$	225 196 \$	224 923 \$	228 728 \$
Fonds propres de la catégorie 1 - Tout compris	23 17 371 \$	16 935 \$	16 226 \$	15 123 \$
Ratio de levier - Tout compris	26 7,8 %	7,5 %	7,2 %	6,6 %

⁽¹⁾ Les numéros de lignes sont conformes à la directive Exigences de divulgation publique au titre du ratio de levier de Bâle III émise par l'AMF.⁽²⁾ En vigueur depuis le 1^{er} janvier 2015.

TABLEAU 9 – ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES (APR)

(en millions de dollars et en pourcentage)	Approche des notations internes		Approche standard		Total au 31 décembre 2015		Exigence de capital ⁽²⁾	Taux de pondération moyen	Actifs pondérés en fonction des risques			
	Expositions ⁽¹⁾	APR	Expositions ⁽¹⁾	APR	Expositions ⁽¹⁾	APR			T3-2015	T2-2015	T1-2015	T4-2014
Risque de crédit												
Emprunteurs souverains	- \$	- \$	932 \$	- \$	932 \$	- \$	- \$	- %	- \$	- \$	2 \$	2 \$
Institutions financières	-	-	6 762	1 393	6 762	1 393	111	21	1 286	1 209	1 259	1 282
Entreprises	-	-	47 083	37 392	47 083	37 392	2 991	79	36 682	35 976	35 037	34 616
PME assimilées aux autres expositions sur la clientèle de détail	-	-	5 518	3 383	5 518	3 383	271	61	3 451	3 425	3 413	3 367
Prêts hypothécaires	90 130	7 382	124	38	90 254	7 420	594	8	7 277	6 985	6 980	6 799
Autres expositions sur la clientèle de détail (à l'exception des PME)	7 799	2 729	173	130	7 972	2 859	229	36	2 849	2 712	2 695	2 523
Expositions renouvelables sur la clientèle de détail éligibles	34 476	8 622	-	-	34 476	8 622	690	25	8 518	8 376	8 322	7 971
Sous-total du risque de crédit	132 405	18 733	60 592	42 336	192 997	61 069	4 886	32	60 063	58 683	57 708	56 560
Risque de contrepartie et d'émetteur												
Emprunteurs souverains	-	-	14 828	-	14 828	-	-	-	-	-	-	-
Institutions financières	-	-	2 866	561	2 866	561	44	20	626	638	662	409
Entreprises	-	-	1 071	776	1 071	776	62	72	601	826	173	173
Titrisation	-	-	2 021	1 043	2 021	1 043	83	52	1 047	985	2 562	1 081
Actions	-	-	95	95	95	95	8	100	128	143	158	133
Portefeuille de négociation	-	-	1 167	308	1 167	308	25	26	380	383	594	424
Charge d'ajustement de l'évaluation de crédit (AEC)	-	-	-	-	-	912	73	-	876	946	828	767
Exigences supplémentaires liées au portefeuille bancaire et de négociation	-	-	-	-	968	-	-	-	1	2	3	1
Sous-total du risque de contrepartie et d'émetteur	-	-	22 048	2 783	23 016	3 695	295	16	3 659	3 923	4 980	2 988
Autres actifs⁽³⁾	-	-	-	-	15 714	8 957	717	57	8 680	8 561	8 675	8 049
Facteur scalaire ⁽⁴⁾	-	1 124	-	-	-	1 124	90	-	1 108	1 073	1 065	1 028
Total du risque de crédit	132 405	19 857	82 640	45 119	231 727	74 845	5 988	32	73 510	72 240	72 428	68 625
Risque de position lié au taux d'intérêt	-	-	-	2 006	-	2 006	161	-	2 197	2 378	4 094	5 288
Risque de devise	-	-	-	83	-	83	7	-	129	87	110	129
Exigences supplémentaires liées à d'autres risques ⁽⁵⁾	-	-	-	68	-	68	5	-	84	71	146	69
Total du risque de marché	-	-	-	2 157	-	2 157	173	-	2 410	2 536	4 350	5 486
Risque opérationnel⁽⁶⁾	-	-	-	-	-	13 032	1 043	-	12 969	12 996	12 821	12 702
Total des actifs pondérés en fonction des risques avant le seuil	132 405 \$	19 857 \$	82 640 \$	47 276 \$	231 727 \$	90 034 \$	7 204 \$	- %	88 889 \$	87 772 \$	89 599 \$	86 812 \$
Actifs pondérés en fonction des risques après les dispositions transitoires pour la charge AEC⁽⁷⁾												
APR pour les fonds propres de la catégorie 1A	-	-	-	-	-	89 706	7 177	-	88 573	87 431	89 301	86 483
APR pour les fonds propres de la catégorie 1	-	-	-	-	-	89 769	7 182	-	88 635	87 497	89 359	86 545
APR pour le total des fonds propres	-	-	-	-	-	89 824	7 186	-	88 687	87 554	89 409	86 637
Ajustement transitoire en fonction du seuil ⁽⁸⁾	-	-	-	-	-	18 778	1 502	-	18 188	13 809	6 653	10 440
Total des actifs pondérés en fonction des risques	132 405 \$	19 857 \$	82 640 \$	47 276 \$	231 727 \$	108 484 \$	8 679 \$	- %	106 761 \$	101 240 \$	95 954 \$	96 923 \$

⁽¹⁾ Expositions nettes après l'atténuation du risque de crédit (réduction faite des provisions spécifiques selon l'approche standard, mais non selon l'approche des notations internes, conformément à la ligne directrice de l'AMF).

⁽²⁾ L'exigence de capital représente 8 % des actifs pondérés en fonction des risques.

⁽³⁾ Les autres actifs sont évalués à l'aide d'une méthode autre que les méthodes standard ou des notations internes. Cette rubrique comprend la part des investissements au-dessous d'un certain seuil dans les composantes déconsolidées aux fins des fonds propres réglementaires (principalement Desjardins Société financière inc.), la part des investissements au-dessous d'un certain seuil dans les sociétés associées ainsi que la part des autres actifs d'impôt futurs au-dessous d'un certain seuil. Ces trois éléments sont pondérés à 250 %, et la partie déduite (c'est-à-dire celle qui est au-dessus d'un certain seuil) est pondérée à 0 %. Cette catégorie exclut la charge AEC et les exigences supplémentaires liées au portefeuille bancaire et de négociation, qui sont divulguées dans la section portant sur le risque de crédit de contrepartie et d'émetteur.

⁽⁴⁾ Le facteur scalaire correspond à un calibrage de 6 % des actifs à risque évalués selon l'approche des notations internes pour les expositions de crédit, conformément à la section 1.3 de la ligne directrice de l'AMF.

⁽⁵⁾ Les autres risques comprennent le risque de position lié aux titres de propriété, le risque lié aux produits de base et le risque lié aux expositions sur les options.

⁽⁶⁾ L'approche indicateur de base a été utilisée pour évaluer le risque opérationnel.

⁽⁷⁾ Les facteurs scalaires utilisés pour tenir compte des exigences relatives à la charge AEC sont appliqués au calcul des ratios de fonds propres de la catégorie 1A et de la catégorie 1 ainsi qu'au calcul du ratio du total des fonds propres depuis le 1^{er} janvier 2014.

Ils sont respectivement de 64 %, de 71 % et de 77 %.

⁽⁸⁾ Comme l'exige la section 1.6 de la ligne directrice de l'AMF. Depuis 2014, le seuil est présenté pour tenir compte des actifs pondérés en fonction des risques après les dispositions transitoires pour l'AEC relatives aux fonds propres de la catégorie 1A.

TABLEAU 10 – ÉVOLUTION DES ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES⁽¹⁾

(en millions de dollars)	Pour les périodes de trois mois terminées le					
	31 décembre 2015			30 septembre 2015		
	Risque de crédit autre que le risque de contrepartie et d'émetteur	Risque de contrepartie et d'émetteur	Total	Risque de crédit autre que le risque de contrepartie et d'émetteur	Risque de contrepartie et d'émetteur	Total
Risque de crédit						
Actifs pondérés en fonction des risques au début de la période ⁽²⁾	69 852 \$	3 342 \$	73 194 \$	68 318 \$	3 581 \$	71 899 \$
Taille du portefeuille ⁽³⁾	1 049	113	1 162	768	(461)	307
Qualité du portefeuille ⁽⁴⁾	(100)	(88)	(188)	404	229	633
Mise à jour des modèles ⁽⁵⁾	240	-	240	-	-	-
Méthodes et politiques ⁽⁶⁾	31	-	31	-	-	(72)
Acquisitions et cessions	-	-	-	246	(6)	240
Variation des taux de change	78	-	78	115	-	115
Autres	-	-	-	-	-	(1)
Total des variations des actifs pondérés en fonction des risques	1 298	25	1 323	1 533	(238)	1 295
Actifs pondérés en fonction des risques à la fin de la période	71 150 \$	3 367 \$	74 517 \$	69 851 \$	3 343 \$	73 194 \$
(en millions de dollars)	Pour les périodes de trois mois terminées le					
	31 mars 2015			31 décembre 2014		
	Risque de crédit autre que le risque de contrepartie et d'émetteur	Risque de contrepartie et d'émetteur	Total	Risque de crédit autre que le risque de contrepartie et d'émetteur	Risque de contrepartie et d'émetteur	Total
Risque de crédit						
Actifs pondérés en fonction des risques au début de la période ⁽²⁾	65 637 \$	2 658 \$	68 295 \$	66 590 \$	2 874 \$	69 464 \$
Taille du portefeuille ⁽³⁾	2 071	545	2 616	945	(257)	688
Qualité du portefeuille ⁽⁴⁾	438	1 398	1 836	(56)	11	(45)
Mise à jour des modèles ⁽⁵⁾	-	-	-	(1 896)	-	(1 896)
Méthodes et politiques ⁽⁶⁾	(336)	69	(267)	-	-	-
Acquisitions et cessions	(534)	-	(534)	-	-	-
Variation des taux de change	169	14	183	54	4	58
Autres	3	(2)	1	-	26	26
Total des variations des actifs pondérés en fonction des risques	1 811	2 024	3 835	(953)	(216)	(1 169)
Actifs pondérés en fonction des risques à la fin de la période	67 448 \$	4 682 \$	72 130 \$	65 637 \$	2 658 \$	68 295 \$

Pour les notes de bas de tableau, se reporter à la page suivante.

TABLEAU 10 – ÉVOLUTION DES ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES⁽¹⁾ (suite)

(en millions de dollars)	Pour les périodes de trois mois terminées le				
	31 décembre 2015	30 septembre 2015	30 juin 2015	31 mars 2015	31 décembre 2014
Risque de marché					
Actifs pondérés en fonction des risques au début de la période	2 410 \$	2 536 \$	4 350 \$	5 486 \$	4 331 \$
Variation des niveaux de risque ⁽⁷⁾	(253)	(126)	(133)	(1 136)	1 155
Mise à jour des modèles ⁽⁵⁾	-	-	-	-	-
Méthodes et politiques ⁽⁶⁾	-	-	(1 681)	-	-
Acquisitions et cessions	-	-	-	-	-
Variation des taux de change	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-
Total des variations des actifs pondérés en fonction des risques	(253)	(126)	(1 814)	(1 136)	1 155
Actifs pondérés en fonction des risques à la fin de la période	2 157 \$	2 410 \$	2 536 \$	4 350 \$	5 486 \$
Risque opérationnel					
Actifs pondérés en fonction des risques au début de la période	12 969 \$	12 996 \$	12 821 \$	12 702 \$	12 586 \$
Revenus générés	63	165	175	117	116
Acquisitions et cessions	-	(192)	-	2	-
Total des variations des actifs pondérés en fonction des risques	63	(27)	175	119	116
Actifs pondérés en fonction des risques à la fin de la période	13 032 \$	12 969 \$	12 996 \$	12 821 \$	12 702 \$
Ajustement transitoire en fonction du seuil					
Actifs pondérés en fonction des risques au début de la période	18 188 \$	13 809 \$	6 653 \$	10 440 \$	8 700 \$
Taille du portefeuille ⁽³⁾	815	2 890	5 244	(445)	69
Qualité du portefeuille ⁽⁴⁾	51	(398)	491	883	(837)
Mise à jour des modèles ⁽⁵⁾	(271)	-	-	-	2 592
Méthodes et politiques ⁽⁶⁾	(5)	-	1 421	(3 569)	-
Acquisitions et cessions	-	1 884	-	(654)	-
Variation des taux de change	-	3	(1)	(2)	(84)
Autres	-	-	1	-	-
Total des variations des actifs pondérés en fonction des risques	590	4 379	7 156	(3 787)	1 740
Actifs pondérés en fonction des risques à la fin de la période	18 778 \$	18 188 \$	13 809 \$	6 653 \$	10 440 \$

⁽¹⁾ Les actifs pondérés en fonction des risques sont présentés pour tenir compte des dispositions transitoires pour l'AEC relatives aux fonds propres de la catégorie 1A.

⁽²⁾ Un reclassement entre les catégories « Risque de crédit autre que le risque de contrepartie et d'émetteur » et « Risque de contrepartie et d'émetteur » a été effectué à partir du deuxième trimestre de 2015. Les données des périodes antérieures n'ont pas été retraitées.

⁽³⁾ Concerne la hausse ou la baisse des expositions sous-jacentes.

⁽⁴⁾ Concerne la variation des facteurs d'atténuation du risque et de la qualité des portefeuilles.

⁽⁵⁾ Concerne l'évolution des modèles et des paramètres de risque.

⁽⁶⁾ Concernent les changements réglementaires et l'évolution des méthodes de calcul du capital réglementaire.

⁽⁷⁾ Concerne la variation des niveaux de risque et la fluctuation du taux de change, qui est considérée comme non matérielle.

TABLEAU 11 – DÉTAIL DU PORTEFEUILLE DE CRÉDIT SOUMIS À L'APPROCHE DES NOTATIONS INTERNES

Expositions utilisées

		Au 31 décembre 2015						Au 30 septembre 2015							
		Moyenne des PD pondérée par l'ECD	Moyenne des PCD pondérée par l'ECD	ECD	APR	APR en pourcentage de l'ECD	PA	APR ajustés en fonction des PA, en pourcentage de l'ECD ⁽¹⁾	Moyenne des PA, en pourcentage de l'ECD ⁽¹⁾	Moyenne des PD pondérée par l'ECD	ECD	APR	APR en pourcentage de l'ECD	PA	APR ajustés en fonction des PA, en pourcentage de l'ECD ⁽¹⁾
Expositions liées à des créances hypothécaires au logement															
Excellent	0,05 %	14,44 %	26 638 \$	533 \$	2,12 %	1,9 \$	2,21 %	0,05 %	14,19 %	24 579 \$	483 \$	2,08 %	1,7 \$	2,17 %	
Très faible	0,10	14,19	21 951	740	3,57	3,1	3,75	0,10	13,89	21 545	711	3,50	3,0	3,67	
Faible	0,23	13,79	16 743	1 028	6,51	5,3	6,91	0,23	13,43	17 265	1 032	6,34	5,3	6,72	
Moyen faible	0,52	13,58	9 810	1 068	11,54	6,9	12,42	0,52	13,07	10 537	1 104	11,10	7,2	11,95	
Moyen	1,11	13,69	4 427	814	19,50	6,7	21,40	1,11	13,11	4 735	834	18,66	6,9	20,48	
Moyen élevé	2,42	13,66	2 818	845	31,78	9,3	35,92	2,42	13,13	2 933	845	30,54	9,3	34,51	
Élevé	5,45	13,38	1 210	558	48,82	8,8	57,94	5,45	12,91	1 245	553	47,10	8,8	55,90	
Très élevé	20,95	13,12	947	705	78,89	26,1	113,24	20,95	12,59	936	668	75,69	24,6	108,64	
Défaut	100,00	12,41	524	737	149,30	13,8	182,07	100,00	11,82	485	644	140,75	13,3	174,90	
Total	1,21	14,04	85 068	7 028	8,76	81,9	9,96	1,19	13,67	84 260	6 874	8,65	80,1	9,84	
Expositions renouvelables sur la clientèle de détail éligibles (ERCDE)															
Excellent	0,17	80,81	1 342	105	8,29	2,0	10,14	0,16	80,48	1 275	99	8,23	1,9	10,07	
Très faible	0,25	73,78	1 121	113	10,65	2,3	13,25	0,25	73,65	1 110	111	10,61	2,3	13,19	
Faible	0,42	74,73	1 187	178	15,90	4,0	20,07	0,42	74,46	1 184	176	15,77	3,9	19,90	
Moyen faible	0,84	80,78	1 665	458	29,17	11,6	37,88	0,84	80,57	1 719	471	29,06	11,9	37,73	
Moyen	1,53	80,94	1 917	823	45,49	23,9	61,08	1,53	80,82	1 900	814	45,40	23,6	60,95	
Moyen élevé	2,93	72,68	2 085	1 280	65,07	44,4	91,67	2,93	72,58	2 023	1 241	64,98	43,1	91,55	
Élevé	5,83	62,57	509	427	89,08	18,5	134,65	5,84	62,45	491	412	89,00	17,9	134,56	
Très élevé	21,70	53,15	566	814	152,42	65,3	296,68	21,70	53,12	542	779	152,35	62,5	296,54	
Défaut	100,00	54,11	74	429	615,64	8,6	760,62	100,00	54,21	72	409	603,59	9,3	766,21	
Total	3,26	75,20	10 466	4 627	46,87	180,6	68,44	3,21	75,10	10 316	4 512	46,36	176,4	67,73	
Autres expositions sur la clientèle de détail, à l'exception des PME assimilées aux autres expositions sur la clientèle de détail															
Excellent	0,05	41,97	359	24	6,95	0,1	7,24	0,05	42,59	338	22	7,02	0,1	7,31	
Très faible	0,10	36,45	980	89	9,61	0,4	10,07	0,10	37,31	926	86	9,85	0,3	10,32	
Faible	0,23	33,01	1 461	209	15,19	1,1	16,11	0,23	33,61	1 427	208	15,46	1,1	16,40	
Moyen faible	0,53	32,04	1 381	310	23,76	2,1	25,68	0,53	33,02	1 365	315	24,44	2,2	26,42	
Moyen	1,06	36,70	960	341	37,66	3,2	41,86	1,06	37,17	966	348	38,16	3,3	42,42	
Moyen élevé	1,85	47,91	1 546	901	61,76	12,3	71,71	1,87	47,04	1 501	858	60,71	11,8	70,53	
Élevé	5,01	46,51	569	388	72,35	12,4	99,68	4,99	46,74	624	428	72,68	13,7	100,07	
Très élevé	20,68	33,26	315	230	77,49	20,3	158,22	20,71	33,76	301	224	78,81	19,8	161,18	
Défaut	100,00	58,91	50	203	431,13	16,4	842,41	100,00	59,12	48	189	414,54	16,7	848,50	
Total	2,55	38,37	7 621	2 695	37,48	68,3	48,69	2,56	38,78	7 496	2 678	37,88	69,0	49,39	
Total général	1,52 %	22,05 %	103 155 \$	14 350 \$	14,75 %	330,8 \$	18,75 %	1,49 %	21,72 %	102 072 \$	14 064 \$	14,61 %	325,5 \$	18,59 %	

Pour la note de bas de tableau, se reporter à la page 22.

TABLEAU 11 – DÉTAIL DU PORTEFEUILLE DE CRÉDIT SOUMIS À L'APPROCHE DES NOTATIONS INTERNES (suite)

Expositions utilisées

(en millions de dollars et en pourcentage)

	Au 30 juin 2015							Au 31 mars 2015														
	Moyenne des PD pondérée par l'ECD	Moyenne des PCD pondérée par l'ECD	APR en pourcentage de l'ECD			PA	APR ajustés en fonction des PA, en pourcentage de l'ECD ⁽¹⁾	Moyenne des PD pondérée par l'ECD	Moyenne des PCD pondérée par l'ECD	APR en pourcentage de l'ECD			PA	APR ajustés en fonction des PA, en pourcentage de l'ECD ⁽¹⁾								
			ECD	APR	pourcentage de l'ECD					EC	APR	PA										
Expositions liées à des créances hypothécaires au logement																						
Excellent																						
Très faible	0,05 %	14,22 %	25 011 \$	492 \$	2,09 %	1,8 \$	2,18 %	0,10 %	14,09 %	23 984 \$	468 \$	2,07 %	1,7 \$	2,16 %								
Faible	0,10	13,82	21 650	711	3,48	3,0	3,65	0,10	13,73	20 638	673	3,46	2,8	3,63								
Moyen faible	0,23	13,35	16 894	1 004	6,30	5,2	6,68	0,23	13,28	16 593	981	6,27	5,1	6,65								
Moyen	0,52	12,99	10 000	1 041	11,04	6,8	11,88	0,52	12,87	10 150	1 047	10,94	6,8	11,77								
Moyen élevé	1,11	13,04	4 447	779	18,57	6,4	20,38	1,11	12,92	4 509	783	18,40	6,5	20,20								
Élevé	2,42	13,01	2 714	775	30,26	8,6	34,20	2,42	12,84	2 811	792	29,86	8,7	33,74								
Très élevé	5,46	12,91	1 165	518	47,12	8,2	55,92	5,45	12,81	1 211	534	46,75	8,5	55,48								
Défaut	100,00	12,59	854	610	75,73	22,5	108,70	20,95	12,38	952	668	74,44	24,7	106,85								
Total	1,19	13,64	83 243	6 599	8,40	75,1	9,53	1,26	13,52	81 363	6 604	8,60	77,2	9,79								
Expositions renouvelables sur la clientèle de détail éligibles (ERCDE)																						
Excellent																						
Très faible	0,17	80,72	1 305	103	8,32	1,9	10,18	0,16	79,96	1 224	93	8,07	1,7	9,87								
Faible	0,26	73,90	1 113	113	10,78	2,3	13,41	0,25	73,28	1 072	106	10,49	2,2	13,04								
Moyen faible	0,42	74,69	1 169	176	15,98	3,9	20,17	0,42	74,36	1 158	173	15,79	3,8	19,93								
Moyen	0,84	80,70	1 689	464	29,15	11,8	37,85	0,84	80,45	1 674	458	28,97	11,6	37,62								
Moyen élevé	1,53	80,81	1 828	783	45,39	22,7	60,95	1,53	80,66	1 824	779	45,28	22,6	60,79								
Élevé	2,93	72,58	1 962	1 203	64,98	41,7	91,55	2,93	72,51	1 911	1 170	64,91	40,6	91,45								
Très élevé	5,84	62,35	479	401	88,84	17,4	134,30	5,84	62,45	471	395	89,03	17,2	134,60								
Défaut	21,70	53,04	558	800	152,09	64,3	295,98	21,71	53,09	505	726	152,28	58,3	296,41								
Total	3,22	75,16	10 172	4 436	46,23	175,3	67,78	3,24	74,96	9 915	4 329	46,28	168,9	67,58								
Autres expositions sur la clientèle de détail, à l'exception des PME assimilées aux autres expositions sur la clientèle de détail																						
Excellent																						
Très faible	0,05	42,45	366	24	6,96	0,1	7,25	0,05	42,32	352	24	6,97	0,1	7,26								
Faible	0,10	37,61	947	89	9,91	0,4	10,39	0,10	37,24	921	85	9,81	0,3	10,28								
Moyen faible	0,23	33,84	1 434	211	15,58	1,1	16,52	0,23	32,99	1 415	203	15,19	1,0	16,11								
Moyen	0,53	32,44	1 347	305	24,03	2,1	25,97	0,53	31,13	1 387	302	23,11	2,1	24,98								
Moyen élevé	1,07	35,95	970	338	36,93	3,2	41,06	1,08	34,94	988	335	35,92	3,2	39,94								
Élevé	1,90	46,01	1 427	800	59,39	11,0	69,01	1,91	45,63	1 413	786	58,98	10,9	68,59								
Très élevé	5,01	46,24	583	395	71,90	12,6	99,01	5,10	44,63	511	335	69,47	10,8	95,89								
Défaut	20,70	33,45	290	214	78,00	18,9	159,38	20,72	33,62	311	230	78,49	20,4	160,50								
Total	100,00	58,42	54	173	341,69	21,2	836,34	100,00	59,29	48	174	383,73	18,3	859,91								
Total général	1,50 %	21,66 %	100 833 \$	13 584 \$	14,28 %	321,0 \$	18,26 %	1,55 %	21,47 %	98 624 \$	13 407 \$	14,41 %	313,2 \$	18,38 %								

Pour la note de bas de tableau, se reporter à la page 22.

TABLEAU 11 – DÉTAIL DU PORTEFEUILLE DE CRÉDIT SOUMIS À L'APPROCHE DES NOTATIONS INTERNES (suite)

Expositions utilisées

(en millions de dollars et en pourcentage)

Au 31 décembre 2014

	Moyenne des PD pondérée par l'ECD	Moyenne des PCD pondérée par l'ECD		APR en pourcentage de l'ECD		APR ajustés en fonction des PA, en pourcentage de l'ECD ⁽¹⁾
			ECD	APR	PA	
Expositions liées à des créances hypothécaires au logement						
Excellent	0,05 %	14,03 %	23 972 \$	466 \$	2,06 %	1,7 \$
Très faible	0,10	13,67	20 908	679	3,44	2,9
Faible	0,23	13,22	16 545	973	6,24	5,0
Moyen faible	0,52	12,84	9 846	1 014	10,90	6,6
Moyen	1,11	12,94	4 448	773	18,43	6,4
Moyen élevé	2,42	12,82	2 789	784	29,81	8,7
Élevé	5,45	12,70	1 210	529	46,35	8,4
Très élevé	20,95	12,31	949	663	74,04	24,4
Défaut	100,00	11,32	444	555	132,67	11,7
Total	1,17	13,47	81 111	6 436	8,41	75,8
						9,58
Expositions renouvelables sur la clientèle de détail éligibles (ERCDE)						
Excellent	0,16	80,38	1 289	100	8,21	1,9
Très faible	0,26	73,61	1 111	112	10,70	2,3
Faible	0,42	74,36	1 193	178	15,79	3,9
Moyen faible	0,84	80,69	1 667	459	29,15	11,6
Moyen	1,53	80,83	1 821	780	45,42	22,7
Moyen élevé	2,93	72,58	1 935	1 186	64,98	41,1
Élevé	5,84	62,39	482	405	88,92	17,6
Très élevé	21,71	53,08	523	751	152,25	60,3
Défaut	100,00	54,55	67	372	591,78	10,0
Total	3,14	75,11	10 088	4 343	45,63	171,4
						66,86
Autres expositions sur la clientèle de détail, à l'exception des PME assimilées aux autres expositions sur la clientèle de détail						
Excellent	0,05	41,98	363	24	6,92	0,1
Très faible	0,10	36,91	950	87	9,75	0,4
Faible	0,23	32,95	1 427	204	15,16	1,0
Moyen faible	0,53	31,71	1 376	305	23,52	2,1
Moyen	1,07	36,21	937	329	37,20	3,1
Moyen élevé	1,91	45,81	1 314	734	59,21	10,1
Élevé	5,06	45,68	522	350	71,07	11,3
Très élevé	20,78	33,05	303	221	77,24	19,6
Défaut	100,00	59,87	36	138	409,28	13,8
Total	2,38	37,51	7 228	2 392	35,08	61,5
Total général	1,46 %	21,55 %	98 427 \$	13 171 \$	14,18 %	308,7 \$
						18,10 %

Pour la note de bas de tableau, se reporter à la page 22.

TABLEAU 11 – DÉTAIL DU PORTEFEUILLE DE CRÉDIT SOUMIS À L'APPROCHE DES NOTATIONS INTERNES (suite)

Expositions inutilisées et hors bilan

(en millions de dollars
et en pourcentage)

	Au 31 décembre 2015										Au 30 septembre 2015									
	Moyenne des PD pondérée par l'ECD	Moyenne des PCD pondérée par l'ECD	Montant notionnel des engagements inutilisés	ECD	ECD en pourcentage du notionnel	APR	APR en pourcentage de l'ECD	PA	APR ajustés en fonction des PA, en pourcentage de l'ECD ⁽¹⁾	Moyenne des PD pondérée par l'ECD	Moyenne des PCD pondérée par l'ECD	Montant notionnel des engagements inutilisés	ECD	ECD en pourcentage du notionnel	APR	APR en pourcentage de l'ECD	PA	APR ajustés en fonction des PA, en pourcentage de l'ECD ⁽¹⁾		
Expositions liées à des créances hypothécaires au logement																				
Excellent	0,05 %	17,48 %	6 701 \$	2 224 \$	33,20 %	54 \$	2,56 %	0,2 \$	2,67 %	0,05 %	17,38 %	6 141 \$	2 042 \$	33,23 %	49 \$	2,55 %	0,2 \$	2,66 %		
Très faible	0,10	18,43	4 479	1 495	33,38	65	4,64	0,3	4,87	0,10	18,14	4 477	1 499	33,49	65	4,57	0,3	4,79		
Faible	0,23	19,87	2 337	787	33,65	69	9,37	0,4	9,95	0,23	19,45	2 443	823	33,70	70	9,17	0,3	9,73		
Moyen faible	0,52	21,35	956	323	33,77	55	18,13	0,4	19,52	0,52	21,02	1 029	349	33,94	59	17,86	0,4	19,22		
Moyen	1,11	21,44	395	134	33,92	39	30,52	0,3	33,49	1,11	21,15	401	136	33,95	39	30,11	0,3	33,05		
Moyen élevé	2,42	23,15	206	70	34,01	36	53,82	0,4	60,82	2,42	22,52	215	74	34,43	37	52,37	0,4	59,18		
Élevé	5,45	27,75	49	17	34,48	16	101,24	0,3	120,14	5,45	27,72	50	17	34,94	17	101,14	0,3	120,02		
Très élevé	20,94	28,20	36	12	34,40	20	169,57	0,6	243,39	20,94	28,44	32	11	35,49	18	171,03	0,7	245,48		
Total	0,25	18,62	15 159	5 062	33,40	354	7,42	2,9	8,13	0,26	18,45	14 788	4 951	33,48	354	7,57	2,9	8,30		
Expositions renouvelables sur la clientèle de détail éligibles (ERCDE)																				
Excellent	0,20	81,18	19 163	13 601	70,97	1 176	9,17	22,4	11,23	0,20	81,25	18 674	13 259	71,01	1 152	9,21	21,9	11,27		
Très faible	0,31	79,08	4 883	3 539	72,47	441	13,22	9,3	16,51	0,31	78,99	4 933	3 574	72,45	445	13,19	9,4	16,47		
Faible	0,50	81,01	3 263	2 391	73,28	442	19,58	10,1	24,84	0,50	80,82	3 332	2 440	73,24	448	19,48	10,2	24,71		
Moyen faible	0,89	84,12	2 923	1 978	67,68	585	31,35	14,9	40,79	0,89	84,03	3 040	2 056	67,64	607	31,29	15,5	40,71		
Moyen	1,54	81,87	2 419	1 309	54,11	570	46,16	16,6	61,99	1,54	81,85	2 467	1 336	54,14	582	46,15	16,9	61,98		
Moyen élevé	2,93	73,01	2 547	1 082	42,49	668	65,38	23,1	92,11	2,93	72,99	2 542	1 080	42,49	666	65,36	23,0	92,08		
Élevé	5,84	62,71	339	79	23,31	67	89,43	2,9	135,21	5,86	62,66	305	73	23,79	61	89,56	2,7	135,48		
Très élevé	21,84	54,75	241	31	12,75	46	157,42	3,7	307,08	21,84	54,74	241	31	12,70	45	157,39	3,7	307,01		
Total	0,54	80,67	35 778	24 010	67,11	3 995	17,64	103,0	23,00	0,55	80,68	35 534	23 849	67,12	4 006	17,81	103,3	23,22		
Autres expositions sur la clientèle de détail, à l'exception des PME assimilées aux autres expositions sur la clientèle de détail																				
Excellent	0,06	43,18	137	51	36,61	4	8,61	-	9,04	0,06	44,20	134	49	36,59	4	8,82	-	9,26		
Très faible	0,11	41,49	167	57	34,80	7	12,06	-	12,69	0,11	39,87	155	55	34,68	6	11,35	-	11,93		
Faible	0,25	45,12	105	36	34,00	8	22,87	-	24,33	0,25	43,33	114	38	33,68	8	21,67	-	23,03		
Moyen faible	0,60	51,18	57	19	33,36	7	43,20	0,1	47,06	0,60	58,52	109	36	33,01	17	49,46	0,2	53,88		
Moyen	1,33	47,53	23	8	33,52	4	57,39	-	65,32	1,34	50,23	23	8	33,67	4	60,80	0,1	69,24		
Moyen élevé	2,89	37,49	16	5	33,99	3	55,14	0,1	68,69	2,89	37,83	15	5	34,58	3	55,65	0,1	69,35		
Élevé	6,46	31,32	3	1	33,90	-	50,44	-	75,63	6,48	38,34	3	1	34,71	1	61,80	-	92,85		
Très élevé	22,49	45,95	2	1	34,11	1	113,66	0,1	242,82	22,50	50,70	1	-	39,60	-	125,43	-	268,01		
Total	0,41	43,83	510	178	34,88	34	20,33	0,3	22,63	0,42	45,53	554	192	34,57	43	23,59	0,4	26,13		
Total général	0,49 %	69,71 %	51 447 \$	29 250 \$	56,85 %	4 383 \$	15,88 %	106,2 \$	0,20 %	0,50 %	69,82 %	50 876 \$	28 992 \$	56,99 %	4 403 \$	16,10 %	106,6 \$	0,21 %		

Pour la note de bas de tableau, se reporter à la page 22.

TABLEAU 11 – DÉTAIL DU PORTEFEUILLE DE CRÉDIT SOUMIS À L'APPROCHE DES NOTATIONS INTERNES (suite)

Expositions inutilisées et hors bilan

(en millions de dollars
et en pourcentage)

Au 30 juin 2015

Au 31 mars 2015

	Moyenne des PD pondérée par l'ECD	Moyenne des PCD pondérée par l'ECD	Montant notionnel des engagements inutilisés	ECD	ECD en pourcentage du notionnel	APR	APR en pourcentage de l'ECD ⁽¹⁾	PA	APR ajustés en fonction des PA, en pourcentage de l'ECD ⁽¹⁾	Moyenne des PA, en pourcentage de l'ECD ⁽¹⁾	Moyenne des PD pondérée par l'ECD	Moyenne des PCD pondérée par l'ECD	Montant notionnel des engagements inutilisés	ECD	ECD en pourcentage du notionnel	APR	APR en pourcentage de l'ECD ⁽¹⁾	PA	APR ajustés en fonction des PA, en pourcentage de l'ECD ⁽¹⁾
Expositions liées à des créances hypothécaires au logement																			
Excellent	0,05 %	17,22 %	6 100 \$	2 028 \$	33,26 %	50 \$	2,53 %	0,2 \$	2,63 %	0,05 %	17,06 %	5 744 \$	1 908 \$	33,22 %	46 \$	2,50 %	0,2 \$	2,61 %	
Très faible	0,10	17,98	4 349	1 457	33,51	62	4,53	0,3	4,75	0,10	17,86	4 150	1 384	33,35	59	4,50	0,2	4,72	
Faible	0,23	19,09	2 353	794	33,74	67	9,01	0,3	9,56	0,23	19,09	2 307	774	33,53	66	9,01	0,3	9,55	
Moyen faible	0,52	20,64	962	326	33,92	54	17,53	0,4	18,87	0,52	20,59	957	323	33,77	53	17,49	0,3	18,83	
Moyen	1,11	20,69	382	130	33,90	36	29,45	0,3	32,32	1,11	20,76	374	127	33,92	35	29,55	0,3	32,43	
Moyen élevé	2,42	21,81	195	67	34,40	32	50,70	0,4	57,30	2,42	22,00	179	61	33,93	29	51,15	0,3	57,81	
Élevé	5,45	25,79	46	16	34,78	14	94,12	0,2	111,69	5,45	26,61	42	14	34,72	13	97,11	0,2	115,24	
Très élevé	20,94	27,98	27	10	35,52	15	168,21	0,5	241,43	20,94	27,40	28	10	35,04	15	164,77	0,7	236,50	
Total	0,25	18,19	14 414	4 828	33,50	330	7,24	2,6	7,90	0,25	18,11	13 781	4 601	33,39	316	7,28	2,5	7,96	
Expositions renouvelables sur la clientèle de détail éligibles (ERCDE)																			
Excellent	0,19	81,14	18 449	13 095	70,98	1 132	9,16	21,7	11,21	0,19	81,16	18 135	12 876	71,00	1 114	9,17	21,2	11,22	
Très faible	0,31	78,82	4 840	3 505	72,42	433	13,10	9,1	16,36	0,31	78,86	4 790	3 472	72,50	431	13,14	9,1	16,41	
Faible	0,50	80,93	3 283	2 408	73,36	444	19,54	10,1	24,79	0,50	80,84	3 269	2 397	73,33	441	19,50	10,0	24,73	
Moyen faible	0,89	84,07	2 935	1 985	67,64	587	31,32	15,0	40,74	0,88	83,95	2 895	1 958	67,62	577	31,24	14,7	40,63	
Moyen	1,54	81,82	2 338	1 266	54,12	551	46,13	16,0	61,95	1,54	81,74	2 279	1 234	54,14	536	46,06	15,6	61,86	
Moyen élevé	2,93	73,03	2 614	1 110	42,45	685	65,40	23,7	92,13	2,93	73,06	3 048	1 293	42,41	798	65,43	27,7	92,18	
Élevé	5,86	62,55	318	75	23,63	63	89,33	2,7	135,10	5,87	62,68	272	65	23,90	55	89,64	2,4	135,61	
Très élevé	21,82	54,88	243	30	12,49	45	157,75	3,6	307,66	21,87	55,21	209	28	13,18	41	158,83	3,3	309,97	
Total	0,55	80,58	35 020	23 474	67,03	3 940	17,79	101,9	23,21	0,57	80,52	34 897	23 323	66,83	3 993	18,15	104,0	23,72	
Autres expositions sur la clientèle de détail, à l'exception des PME assimilées aux autres expositions sur la clientèle de détail																			
Excellent	0,06	44,10	133	49	36,73	4	8,94	-	9,38	0,07	45,16	127	47	37,32	5	10,06	-	10,58	
Très faible	0,11	40,15	157	55	34,79	6	11,43	-	12,02	0,11	40,64	149	52	34,85	6	11,71	-	12,31	
Faible	0,25	41,21	105	35	33,76	7	20,84	-	22,16	0,25	41,27	109	37	33,94	7	20,96	-	22,30	
Moyen faible	0,61	51,76	59	20	33,67	8	44,09	0,2	48,07	0,61	53,55	63	21	33,82	9	45,75	0,2	49,90	
Moyen	1,34	51,12	31	10	34,14	6	62,02	0,1	70,67	1,37	55,44	27	10	35,79	6	67,84	0,1	77,47	
Moyen élevé	2,89	36,54	12	4	33,57	2	53,74	-	66,93	2,89	35,58	11	4	34,40	2	52,34	-	65,20	
Élevé	6,48	43,46	3	1	36,04	1	70,05	-	105,26	6,48	42,09	3	1	34,11	1	67,84	-	101,94	
Très élevé	22,49	54,54	1	-	35,09	-	134,90	-	288,18	22,48	53,28	1	-	35,22	-	131,78	-	281,51	
Total	0,40	43,42	501	174	34,89	34	20,92	0,3	23,28	0,40	44,37	490	172	35,20	36	22,01	0,3	24,43	
Total général	0,50 %	69,78 %	49 935 \$	28 476 \$	57,03 %	4 304 \$	16,02 %	104,8 \$	0,21 %	0,51 %	70,08 %	49 168 \$	28 096 \$	57,14 %	4 345 \$	16,39 %	106,8 \$	0,20 %	

Pour la note de bas de tableau, se reporter à la page 22.

TABLEAU 11 – DÉTAIL DU PORTEFEUILLE DE CRÉDIT SOUMIS À L'APPROCHE DES NOTATIONS INTERNES (suite)

Expositions inutilisées et hors bilan

(en millions de dollars
et en pourcentage)

Au 31 décembre 2014

	Moyenne des PD pondérée par l'ECD	Moyenne des PCD pondérée par l'ECD	Montant notionnel des engagements inutilisés	ECD	ECD en pourcentage du notionnel	APR	APR en pourcentage de l'ECD	PA	APR ajustés en fonction des PA, en pourcentage de l'ECD ⁽¹⁾
Expositions liées à des créances hypothécaires au logement									
Excellent	0,05 %	16,93 %	5 553 \$	1 847 \$	33,23 %	43 \$	2,48 %	0,2 \$	2,59 %
Très faible	0,10	17,66	4 088	1 365	33,40	57	4,45	0,2	4,67
Faible	0,23	18,69	2 255	757	33,59	65	8,82	0,3	9,36
Moyen faible	0,52	20,00	914	309	33,86	50	16,99	0,3	18,29
Moyen	1,11	20,19	364	123	33,88	33	28,74	0,3	31,54
Moyen élevé	2,42	21,24	184	63	34,05	29	49,39	0,3	55,81
Élevé	5,45	24,78	41	14	34,51	12	90,41	0,2	107,29
Très élevé	20,94	26,51	26	9	34,79	13	159,40	0,5	228,79
Total	0,25	17,85	13 425	4 487	33,42	302	7,12	2,3	7,77
Expositions renouvelables sur la clientèle de détail éligibles (ERCDE)									
Excellent	0,19	81,09	17 917	12 720	70,99	1 098	9,15	20,9	11,20
Très faible	0,31	78,73	4 753	3 442	72,41	424	13,06	8,9	16,31
Faible	0,49	80,54	3 174	2 319	73,06	422	19,31	9,6	24,49
Moyen faible	0,88	83,87	2 769	1 874	67,69	552	31,19	14,1	40,57
Moyen	1,54	81,72	2 228	1 206	54,15	524	46,05	15,2	61,85
Moyen élevé	2,93	72,84	1 890	806	42,65	496	65,22	17,2	91,89
Élevé	5,86	62,70	320	76	23,64	64	89,55	2,8	135,44
Très élevé	21,84	54,84	255	32	12,67	48	157,67	3,9	307,55
Total	0,52	80,55	33 306	22 475	67,48	3 628	17,11	92,6	22,26
Autres expositions sur la clientèle de détail, à l'exception des PME assimilées aux autres expositions sur la clientèle de détail									
Excellent	0,06	42,56	128	47	36,21	4	8,09	-	8,48
Très faible	0,11	40,32	148	51	35,00	6	11,69	-	12,30
Faible	0,25	41,89	107	36	33,60	7	20,98	-	22,30
Moyen faible	0,61	52,04	57	19	33,71	8	44,28	0,1	48,27
Moyen	1,34	47,82	24	8	34,00	3	57,98	0,1	66,06
Moyen élevé	2,89	41,32	9	3	34,88	2	60,78	-	75,71
Élevé	6,44	41,98	2	1	33,16	-	67,58	-	101,27
Très élevé	22,50	54,29	1	1	35,91	1	134,31	0,1	286,99
Total	0,39	43,08	476	166	34,80	31	20,25	0,3	22,59
Total général	0,48 %	69,95 %	47 207 \$	27 128 \$	57,47 %	3 961 \$	15,48 %	95,2 \$	0,20 %

⁽¹⁾ Le montant des actifs pondérés en fonction des risques (APR) ajustés en fonction des pertes anticipées (PA) et en pourcentage de l'exposition en cas de défaut (ECD) est calculé comme suit : (APR + 12,5 X PA) / ECD.

GESTION DES RISQUES

TABLEAU 12 – PORTEFEUILLE DE PRÊTS PAR PRODUITS

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 31 décembre 2015						Au 30 septembre 2015					
	Total		Prêts garantis ou assurés ⁽¹⁾		Prêts douteux bruts		Total		Prêts garantis ou assurés ⁽¹⁾		Prêts douteux bruts	
Mouvement Desjardins												
Prêts hypothécaires résidentiels	102 323 \$	63,9 %	33 285 \$	75,0 %	182 \$	33,6 %	101 420 \$	64,4 %	33 176 \$	76,6 %	165 \$	29,4 %
Prêts à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	21 204	13,3	3 743	8,4	99	18,3	21 049	13,4	3 730	8,6	98	17,5
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	36 433	22,8	7 386	16,6	260	48,1	34 915	22,2	6 386	14,8	298	53,1
Total	159 960 \$	100,0 %	44 414 \$	100,0 %	541 \$	100,0 %	157 384 \$	100,0 %	43 292 \$	100,0 %	561 \$	100,0 %
 Mouvement Desjardins												
Prêts hypothécaires résidentiels												
Prêts à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	100 187 \$	64,4 %	33 386 \$	76,3 %	154 \$	29,1 %	97 936 \$	63,9 %	33 280 \$	75,6 %	157 \$	30,2 %
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	20 854	13,4	3 834	8,8	106	20,1	20 627	13,5	3 981	9,1	104	20,0
Total	155 677 \$	100,0 %	43 720 \$	100,0 %	528 \$	100,0 %	153 225 \$	100,0 %	43 978 \$	100,0 %	520 \$	100,0 %
 Mouvement Desjardins												
Prêts hypothécaires résidentiels												
Prêts à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	97 512 \$	64,6 %	33 612 \$	76,6 %	148 \$	29,0 %						
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	20 495	13,6	3 992	9,1	87	17,0						
Total	150 910 \$	100,0 %	43 859 \$	100,0 %	511 \$	100,0 %						

⁽¹⁾ Prêts qui incluent une garantie ou une assurance complète ou partielle auprès d'un assureur public ou d'un gouvernement, à l'exclusion des assureurs privés.

TABLEAU 13 – PORTEFEUILLE DE PRÊTS PAR ENTITÉS

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 31 décembre 2015		Au 30 septembre 2015		Au 30 juin 2015		Au 31 mars 2015		Au 31 décembre 2014	
	Total		Total		Total		Total		Total	
Mouvement Desjardins										
Réseau des caisses	133 056 \$	83,2 %	131 730 \$	83,7 %	130 367 \$	83,7 %	128 308 \$	83,7 %	127 525 \$	84,5 %
Services de cartes et Monétique	13 790	8,6	13 460	8,6	13 044	8,4	12 218	8,0	12 192	8,1
Caisse centrale Desjardins	9 871	6,2	8 960	5,7	9 008	5,8	9 411	6,1	7 958	5,3
Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie	3 058	1,9	3 044	1,9	3 064	2,0	3 028	2,0	3 034	2,0
Autres entités	185	0,1	190	0,1	194	0,1	260	0,2	201	0,1
Total	159 960 \$	100,0 %	157 384 \$	100,0 %	155 677 \$	100,0 %	153 225 \$	100,0 %	150 910 \$	100,0 %

TABLEAU 14 – PORTEFEUILLE DE PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS AUX PARTICULIERS⁽¹⁾Réseau des caisses du Québec et de l'Ontario⁽²⁾

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 31 décembre 2015							Au 30 septembre 2015						
	Prêts garantis ou assurés ⁽³⁾	Prêts non assurés ⁽⁴⁾	Marges de crédit hypothécaires ⁽⁵⁾	Total	Prêts garantis ou assurés ⁽³⁾	Prêts non assurés ⁽⁴⁾	Marges de crédit hypothécaires ⁽⁵⁾	Total						
Québec	25 805 \$ 96,9 %	51 492 \$ 96,5 %	6 840 \$ 94,8 %	84 137 \$ 96,4 %	25 830 \$ 97,0 %	50 758 \$ 96,5 %	6 852 \$ 94,8 %	83 440 \$ 96,5 %						
Ontario	772 2,9	1 654 3,1	329 4,6	2 755 3,2	746 2,8	1 578 3,0	332 4,6	2 656 3,1						
Autres ⁽⁶⁾	54 0,2	214 0,4	42 0,6	310 0,4	53 0,2	263 0,5	46 0,6	362 0,4						
Toutes les régions	26 631 \$ 100,0 %	53 360 \$ 100,0 %	7 211 \$ 100,0 %	87 202 \$ 100,0 %	26 629 \$ 100,0 %	52 599 \$ 100,0 %	7 230 \$ 100,0 %	86 458 \$ 100,0 %						

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 30 juin 2015							Au 31 mars 2015						
	Prêts garantis ou assurés ⁽³⁾	Prêts non assurés ⁽⁴⁾	Marges de crédit hypothécaires ⁽⁵⁾	Total	Prêts garantis ou assurés ⁽³⁾	Prêts non assurés ⁽⁴⁾	Marges de crédit hypothécaires ⁽⁵⁾	Total						
Québec	26 082 \$ 97,0 %	49 526 \$ 96,6 %	6 793 \$ 94,9 %	82 401 \$ 96,6 %	26 314 \$ 97,0 %	47 774 \$ 96,6 %	6 895 \$ 94,9 %	80 983 \$ 96,5 %						
Ontario	753 2,8	1 487 2,9	323 4,5	2 563 3,0	732 2,7	1 434 2,9	322 4,4	2 488 3,0						
Autres ⁽⁶⁾	54 0,2	256 0,5	46 0,6	356 0,4	82 0,3	247 0,5	49 0,7	378 0,5						
Toutes les régions	26 889 \$ 100,0 %	51 269 \$ 100,0 %	7 162 \$ 100,0 %	85 320 \$ 100,0 %	27 128 \$ 100,0 %	49 455 \$ 100,0 %	7 266 \$ 100,0 %	83 849 \$ 100,0 %						

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 31 décembre 2014						
	Prêts garantis ou assurés ⁽³⁾	Prêts non assurés ⁽⁴⁾	Marges de crédit hypothécaires ⁽⁵⁾	Total	Prêts garantis ou assurés ⁽³⁾	Prêts non assurés ⁽⁴⁾	Marges de crédit hypothécaires ⁽⁵⁾
Québec	26 718 \$ 97,1 %	47 204 \$ 96,6 %	6 881 \$ 94,8 %	80 803 \$ 96,6 %			
Ontario	743 2,7	1 368 2,8	323 4,5	2 434 2,9			
Autres ⁽⁶⁾	55 0,2	293 0,6	51 0,7	399 0,5			
Toutes les régions	27 516 \$ 100,0 %	48 865 \$ 100,0 %	7 255 \$ 100,0 %	83 636 \$ 100,0 %			

⁽¹⁾ Désigne tous les prêts aux particuliers pour lesquels un immeuble de quatre logements ou moins est fourni en garantie. Les prêts hypothécaires résidentiels relatifs à des immeubles de quatre logements ou moins détenus ailleurs que dans le réseau des caisses du Québec et de l'Ontario totalisaient 163 M\$ au 31 décembre 2015. Ils totalisaient respectivement 160 M\$, 157 M\$, 159 M\$ et 154 M\$ à la fin des trimestres terminés en septembre 2015, en juin 2015, mars 2015 et en décembre 2014.

⁽²⁾ Les caisses de l'Ontario ne sont pas légalement soumises aux règles de l'AMF, mais plutôt à celles de la Société ontarienne d'assurance-dépôts.

⁽³⁾ Prêts à terme hypothécaires et portion amortie des marges de crédit hypothécaires pour lesquels le Mouvement Desjardins détient une garantie ou une assurance complète ou partielle auprès d'un assureur hypothécaire (public ou privé) ou d'un gouvernement.

⁽⁴⁾ Prêts à terme hypothécaires conventionnels, y compris la portion amortie conventionnelle des marges de crédit hypothécaires et les prêts amortis à la consommation garantis par un immeuble de quatre logements ou moins.

⁽⁵⁾ Portion non amortie des marges de crédit hypothécaires et des marges de crédit à la consommation garanties par un immeuble de quatre logements ou moins.

⁽⁶⁾ Représentent les régions du Canada autres que le Québec et l'Ontario.

TABLEAU 15 – RATIO PRÊT-VALEUR (RPV) MOYEN DES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS AUX PARTICULIERS NON ASSURÉS ET OCTROYÉS AU COURS DU TRIMESTRERéseau des caisses du Québec et de l'Ontario⁽¹⁾

(ratio prêt-valeur moyen, par régions géographiques)	Au 31 décembre 2015			Au 30 septembre 2015			Au 30 juin 2015		
	Marges de crédit hypothécaires et prêts liés ⁽³⁾		Total non assuré	Marges de crédit hypothécaires et prêts liés ⁽³⁾		Total non assuré	Prêts non assurés ⁽²⁾	Marges de crédit hypothécaires et prêts liés ⁽³⁾	Total non assuré
	Prêts non assurés ⁽²⁾	Total non assuré		Prêts non assurés ⁽²⁾	Total non assuré			Prêts non assurés ⁽²⁾	
Québec	67,6 %	70,2 %	69,4 %	66,6 %	70,7 %	69,7 %	66,1 %	71,2 %	69,5 %
Ontario	71,8	71,1	71,4	69,2	71,4	70,7	70,8	71,4	71,2
Autres ⁽⁴⁾	78,0	70,1	75,3	73,6	68,4	70,8	74,4	70,1	72,6
Toutes les régions	67,9	70,3	69,5	66,8	70,7	69,7	66,3	71,2	69,5

(ratio prêt-valeur moyen, par régions géographiques)	Au 31 mars 2015			Au 31 décembre 2014		
	Marges de crédit hypothécaires et prêts liés ⁽³⁾		Total non assuré	Marges de crédit hypothécaires et prêts liés ⁽³⁾		Total non assuré
	Prêts non assurés ⁽²⁾	Total non assuré		Prêts non assurés ⁽²⁾	Total non assuré	
Québec	66,9 %	70,6 %	69,5 %	67,4 %	70,8 %	69,8 %
Ontario	69,6	69,5	69,5	67,5	71,0	69,9
Autres ⁽⁴⁾	81,8	69,4	76,0	75,1	69,3	71,4
Toutes les régions	67,1	70,6	69,5	67,4	70,8	69,8

⁽¹⁾ Les caisses de l'Ontario ne sont pas légalement soumises aux règles de l'AMF, mais plutôt à celles de la Société ontarienne d'assurance-dépôts.⁽²⁾ Prêts à terme hypothécaires conventionnels et prêts amortis à la consommation garantis par un immeuble de quatre logements ou moins.⁽³⁾ Marges de crédit hypothécaires, y compris les prêts liés amortis et les marges de crédit à la consommation garanties par un immeuble de quatre logements ou moins.⁽⁴⁾ Représentent les régions du Canada autres que le Québec et l'Ontario.**TABLEAU 16 – PÉRIODE D'AMORTISSEMENT RÉSIDUEL DES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS AUX PARTICULIERS**Réseau des caisses du Québec et de l'Ontario⁽¹⁾

(en millions de dollars de prêts bruts et en pourcentage du total par catégories d'amortissement restant)	Total des prêts amortis									
	Au 31 décembre 2015		Au 30 septembre 2015		Au 30 juin 2015		Au 31 mars 2015		Au 31 décembre 2014	
0 à 10 ans	2 561 \$	3,2 %	2 529 \$	3,2 %	2 484 \$	3,2 %	2 397 \$	3,1 %	2 402 \$	3,1 %
10 à 20 ans	15 787	19,7	15 635	19,7	15 393	19,7	15 182	19,8	15 146	19,8
20 à 25 ans	51 080	63,9	50 227	63,4	49 133	62,8	47 309	61,9	46 857	61,4
25 à 30 ans	7 715	9,6	7 815	9,9	7 897	10,1	8 119	10,6	8 240	10,8
30 à 35 ans	2 399	3,0	2 571	3,2	2 796	3,6	3 097	4,0	3 248	4,3
35 ans ou plus	449	0,6	452	0,6	455	0,6	479	0,6	488	0,6
Tous les amortissements	79 991 \$	100,0 %	79 229 \$	100,0 %	78 158 \$	100,0 %	76 583 \$	100,0 %	76 381 \$	100,0 %

⁽¹⁾ Les caisses de l'Ontario ne sont pas assujetties aux règles de l'AMF, mais plutôt à celles de la Société ontarienne d'assurance-dépôts.

TABLEAU 17 – EXPOSITIONS PAR CATÉGORIES D'ACTIF (EXPOSITIONS EN CAS DE DÉFAUT [ECD])

(en millions de dollars)	Au 31 décembre 2015					Au 30 septembre 2015				
	Catégories d'expositions ⁽¹⁾					Catégories d'expositions ⁽¹⁾				
	Expositions utilisées	Expositions inutilisées	Expositions hors bilan ⁽²⁾	Total	Expositions nettes ⁽³⁾	Expositions utilisées	Expositions inutilisées	Expositions hors bilan ⁽²⁾	Total	Expositions nettes ⁽³⁾
Approche standard										
Emprunteurs souverains	15 199 \$	477 \$	1 230 \$	16 906 \$	15 760 \$	14 668 \$	526 \$	334 \$	15 528 \$	15 239 \$
Institutions financières	5 449	2 335	7 057	14 841	9 628	5 161	2 497	6 052	13 710	9 310
Entreprises	43 533	4 446	774	48 753	48 154	42 754	4 155	835	47 744	47 125
PME assimilées aux autres expositions sur la clientèle de détail	5 516	21	25	5 562	5 518	5 624	24	26	5 674	5 627
Prêts hypothécaires	124	-	-	124	124	161	-	-	161	161
Autres expositions sur la clientèle de détail (à l'exception des PME)	1 482	14	-	1 496	173	1 570	12	-	1 582	169
Titrisation	828	1 193	-	2 021	2 021	825	1 193	-	2 018	2 018
Actions	95	-	-	95	95	128	-	-	128	128
Portefeuille de négociation	-	-	16 659	16 659	1 167	-	-	18 715	18 715	1 117
Approche des notations internes										
Prêts hypothécaires	85 068	5 062	-	90 130	90 130	84 260	4 951	-	89 211	89 211
Expositions renouvelables sur la clientèle de détail	10 466	24 010	-	34 476	34 476	10 316	23 849	-	34 165	34 165
Autres expositions sur la clientèle de détail	7 621	172	6	7 799	7 799	7 496	187	5	7 688	7 688
Total	175 381 \$	37 730 \$	25 751 \$	238 862 \$	215 045 \$	172 963 \$	37 394 \$	25 967 \$	236 324 \$	211 958 \$

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2015					Au 31 mars 2015				
	Catégories d'expositions ⁽¹⁾					Catégories d'expositions ⁽¹⁾				
	Expositions utilisées	Expositions inutilisées	Expositions hors bilan ⁽²⁾	Total	Expositions nettes ⁽³⁾	Expositions utilisées	Expositions inutilisées	Expositions hors bilan ⁽²⁾	Total	Expositions nettes ⁽³⁾
Approche standard										
Emprunteurs souverains	15 606 \$	507 \$	463 \$	16 576 \$	16 195 \$	15 165 \$	511 \$	962 \$	16 638 \$	15 742 \$
Institutions financières	4 819	2 355	6 429	13 603	9 010	4 882	2 005	5 630	12 517	8 456
Entreprises	42 530	3 897	432	46 859	46 540	41 121	3 708	962	45 791	45 005
PME assimilées aux autres expositions sur la clientèle de détail	5 602	24	25	5 651	5 604	5 551	22	24	5 597	5 549
Prêts hypothécaires	158	-	-	158	158	163	-	-	163	163
Autres expositions sur la clientèle de détail (à l'exception des PME)	1 638	6	-	1 644	171	1 768	5	-	1 773	246
Titrisation	833	1 193	-	2 026	2 026	1 602	1 193	-	2 795	2 795
Actions	143	-	-	143	143	158	-	-	158	158
Portefeuille de négociation	-	-	21 570	21 570	1 244	-	-	31 324	31 324	1 556
Approche des notations internes										
Prêts hypothécaires	83 243	4 828	-	88 071	88 071	81 363	4 601	-	85 964	85 964
Expositions renouvelables sur la clientèle de détail	10 172	23 474	-	33 646	33 646	9 915	23 323	-	33 238	33 238
Autres expositions sur la clientèle de détail	7 418	170	4	7 592	7 592	7 346	168	4	7 518	7 518
Total	172 162 \$	36 454 \$	28 923 \$	237 539 \$	210 400 \$	169 034 \$	35 536 \$	38 906 \$	243 476 \$	206 390 \$

Pour les notes de bas de tableau, se reporter à la page suivante.

TABLEAU 17 – EXPOSITIONS PAR CATÉGORIES D'ACTIF (EXPOSITIONS EN CAS DE DÉFAUT [ECD]) (suite)

(en millions de dollars)	Au 31 décembre 2014				
	Catégories d'expositions ⁽¹⁾				
	Expositions utilisées	Expositions inutilisées	Expositions hors bilan ⁽²⁾	Total	Expositions nettes ⁽³⁾
Approche standard					
Emprunteurs souverains	14 385 \$	965 \$	57 \$	15 407 \$	15 369 \$
Institutions financières	4 331	2 182	5 077	11 590	7 987
Entreprises	39 934	4 437	878	45 249	44 431
PME assimilées aux autres expositions					
sur la clientèle de détail	5 519	24	24	5 567	5 518
Prêts hypothécaires	161	-	-	161	161
Autres expositions sur la clientèle de détail	1 707	3	-	1 710	133
Titrisation	1 667	1 193	-	2 860	2 860
Actions	133	-	-	133	133
Portefeuille de négociation	-	-	23 558	23 558	1 224
Approche des notations internes					
Prêts hypothécaires	81 111	4 487	-	85 598	85 598
Expositions renouvelables sur la clientèle de détail	10 088	22 475	-	32 563	32 563
Autres expositions sur la clientèle de détail	7 228	162	4	7 394	7 394
Total	166 264 \$	35 928 \$	29 598 \$	231 790 \$	203 371 \$

⁽¹⁾ La définition des catégories d'expositions liées aux exigences de capital réglementaire diffère de celle de la classification comptable.

⁽²⁾ Incluent les transactions assimilables à des pensions, les dérivés de gré à gré et les autres expositions hors bilan.

⁽³⁾ Après l'utilisation de techniques d'atténuation du risque de crédit (ARC), y compris des sûretés, des garanties et des dérivés de crédit.

TABLEAU 18 – EXPOSITIONS PAR CATÉGORIES D'ACTIF⁽¹⁾ ET PAR TRANCHES DE RISQUE (APPROCHE STANDARD)⁽²⁾

(en millions de dollars)	Au 31 décembre 2015								Au 30 septembre 2015							
	Tranches de risque								Tranches de risque							
	0 %	20 %	35 %	50 %	75 %	100 %	Autres	Total	0 %	20 %	35 %	50 %	75 %	100 %	Autres	Total
Emprunteurs souverains	16 903 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	3 \$	- \$	16 906 \$	15 525 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	3 \$	- \$	15 528 \$
Institutions financières	62	14 349	-	3	-	427	-	14 841	-	13 264	-	3	-	443	-	13 710
Entreprises	-	366	-	684	-	47 198	505	48 753	-	378	-	586	-	46 291	489	47 744
PME assimilées aux autres expositions sur la clientèle de détail	-	-	-	-	3 820	1 685	57	5 562	-	-	-	-	3 899	1 716	59	5 674
Prêts hypothécaires	-	-	98	-	24	2	-	124	-	-	160	-	-	1	-	161
Autres expositions sur la clientèle de détail (à l'exception des PME)	-	-	-	-	1 496	-	-	1 496	-	-	-	-	1 582	-	-	1 582
Titrisation	400	1	-	-	-	138	1 482	2 021	400	1	-	-	-	136	1 481	2 018
Actions	-	-	-	-	-	95	-	95	-	-	-	-	-	128	-	128
Portefeuille de négociation	8 308	7 371	-	440	-	532	8	16 659	8 808	5 745	-	319	-	3 837	6	18 715
Total	25 673 \$	22 087 \$	98 \$	1 127 \$	5 340 \$	50 080 \$	2 052 \$	106 457 \$	24 733 \$	19 388 \$	160 \$	908 \$	5 481 \$	52 555 \$	2 035 \$	105 260 \$

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2015								Au 31 mars 2015							
	Tranches de risque								Tranches de risque							
	0 %	20 %	35 %	50 %	75 %	100 %	Autres	Total	0 %	20 %	35 %	50 %	75 %	100 %	Autres	Total
Emprunteurs souverains	16 573 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	3 \$	- \$	16 576 \$	16 634 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	4 \$	- \$	16 638 \$
Institutions financières	-	13 166	-	3	-	434	-	13 603	-	11 840	-	3	-	674	-	12 517
Entreprises	-	509	-	375	-	45 497	478	46 859	-	1 233	-	406	-	43 701	451	45 791
PME assimilées aux autres expositions sur la clientèle de détail	-	-	-	-	3 884	1 704	63	5 651	-	-	-	-	3 864	1 669	64	5 597
Prêts hypothécaires	-	-	156	-	-	2	-	158	-	-	159	-	-	4	-	163
Autres expositions sur la clientèle de détail (à l'exception des PME)	-	-	-	-	1 644	-	-	1 644	-	-	-	-	1 773	-	-	1 773
Titrisation	400	1	-	27	-	136	1 462	2 026	-	401	-	-	-	828	1 566	2 795
Actions	-	-	-	-	-	143	-	143	-	-	-	-	-	158	-	158
Portefeuille de négociation	10 900	5 791	-	477	-	4 401	1	21 570	5 173	17 570	-	1 076	-	7 504	1	31 324
Total	27 873 \$	19 467 \$	156 \$	882 \$	5 528 \$	52 320 \$	2 004 \$	108 230 \$	21 807 \$	31 044 \$	159 \$	1 485 \$	5 637 \$	54 542 \$	2 082 \$	116 756 \$

Pour les notes de bas de tableau, se reporter à la page suivante.

TABLEAU 18 – EXPOSITIONS PAR CATÉGORIES D'ACTIF⁽¹⁾ ET PAR TRANCHES DE RISQUE (APPROCHE STANDARD)⁽²⁾ (suite)

(en millions de dollars)	Au 31 décembre 2014							
	Tranches de risque							
	0 %	20 %	35 %	50 %	75 %	100 %	Autres	Total
Emprunteurs souverains	15 401 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	6 \$	- \$	15 407 \$
Institutions financières	-	11 071	-	-	-	519	-	11 590
Entreprises	-	1 224	-	73	-	43 635	317	45 249
PME assimilées aux autres expositions sur la clientèle de détail	-	-	-	-	3 793	1 710	64	5 567
Prêts hypothécaires	-	-	154	-	-	7	-	161
Autres expositions sur la clientèle de détail	-	-	-	-	1 710	-	-	1 710
Titrisation	-	2 454	-	-	-	208	198	2 860
Actions	-	-	-	-	-	133	-	133
Portefeuille de négociation	4 319	11 110	-	1 012	-	7 117	-	23 558
Total	19 720 \$	25 859 \$	154 \$	1 085 \$	5 503 \$	53 335 \$	579 \$	106 235 \$

⁽¹⁾ La définition des catégories d'expositions liées aux exigences de capital réglementaire diffère de celle de la classification comptable.

⁽²⁾ Depuis le quatrième trimestre de 2014, les expositions sont divulguées après l'incidence des provisions individuelles pour pertes. Pour les trimestres précédents, les expositions sont divulguées avant l'incidence des provisions pour pertes et l'utilisation des techniques d'ARC.

TABLEAU 19 – EXPOSITIONS PAR CATÉGORIES D'ACTIF⁽¹⁾ ET PAR ÉCHÉANCES RÉSIDUELLES CONTRACTUELLES

(en millions de dollars)	Au 31 décembre 2015				Au 30 septembre 2015			
	Échéances résiduelles contractuelles				Échéances résiduelles contractuelles			
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Approche des notations internes								
Prêts hypothécaires	88 515 \$	1 266 \$	349 \$	90 130 \$	87 564 \$	1 558 \$	89 \$	89 211 \$
Expositions renouvelables sur la clientèle de détail	34 476	-	-	34 476	34 165	-	-	34 165
Autres expositions sur la clientèle de détail	2 933	1 572	3 294	7 799	2 885	1 718	3 085	7 688
Total	125 924 \$	2 838 \$	3 643 \$	132 405 \$	124 614 \$	3 276 \$	3 174 \$	131 064 \$

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2015				Au 31 mars 2015			
	Échéances résiduelles contractuelles				Échéances résiduelles contractuelles			
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Approche des notations internes								
Prêts hypothécaires	86 453 \$	1 500 \$	118 \$	88 071 \$	84 602 \$	1 334 \$	28 \$	85 964 \$
Expositions renouvelables sur la clientèle de détail	33 646	-	-	33 646	33 238	-	-	33 238
Autres expositions sur la clientèle de détail	2 909	1 706	2 977	7 592	2 984	1 676	2 858	7 518
Total	123 008 \$	3 206 \$	3 095 \$	129 309 \$	120 824 \$	3 010 \$	2 886 \$	126 720 \$

(en millions de dollars)	Au 31 décembre 2014			
	Échéances résiduelles contractuelles			
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Approche des notations internes				
Prêts hypothécaires	84 099 \$	1 216 \$	283 \$	85 598 \$
Expositions renouvelables sur la clientèle de détail	32 563	-	-	32 563
Autres expositions sur la clientèle de détail	2 855	1 577	2 962	7 394
Total	119 517 \$	2 793 \$	3 245 \$	125 555 \$

⁽¹⁾ La définition des catégories d'expositions liées aux exigences de capital réglementaire diffère de celle de la classification comptable.

TABLEAU 20 – ATTÉNUATION DU RISQUE DE CRÉDIT

(en millions de dollars)	Au 31 décembre 2015			Au 30 septembre 2015		
	Expositions en cas de défaut (ECD)	Expositions couvertes par des sûretés ⁽¹⁾	Expositions couvertes par des garanties ou des dérivés de crédit	Expositions en cas de défaut (ECD)	Expositions couvertes par des sûretés	Expositions couvertes par des garanties ou des dérivés de crédit
Approche standard						
Emprunteurs souverains	16 906 \$	1 146 \$	3 \$	15 528 \$	290 \$	3 \$
Institutions financières	14 841	5 212	388	13 710	4 400	333
Entreprises	48 753	643	9 512	47 744	664	9 383
PME assimilées aux autres expositions sur la clientèle de détail	5 562	48	1 440	5 674	51	1 465
Prêts hypothécaires	124	-	21	161	-	22
Autres expositions sur la clientèle de détail (à l'exception des PME)	1 496	1 322	-	1 582	1 413	-
Titrisation	2 021	-	400	2 018	-	400
Actions	95	-	-	128	-	-
Portefeuille de négociation	16 659	15 493	-	18 715	17 598	-
Approche des notations internes⁽²⁾						
Prêts hypothécaires	90 130	-	26 531	89 211	-	26 483
Expositions renouvelables sur la clientèle de détail	34 476	-	-	34 165	-	-
Autres expositions sur la clientèle de détail	7 799	-	2 308	7 688	-	2 203
Total	238 862 \$	23 864 \$	40 603 \$	236 324 \$	24 416 \$	40 292 \$

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2015			Au 31 mars 2015		
	Expositions en cas de défaut (ECD)	Expositions couvertes par des sûretés ⁽¹⁾	Expositions couvertes par des garanties ou des dérivés de crédit	Expositions en cas de défaut (ECD)	Expositions couvertes par des sûretés	Expositions couvertes par des garanties ou des dérivés de crédit
Approche standard						
Emprunteurs souverains	16 576 \$	381 \$	3 \$	16 638 \$	896 \$	3 \$
Institutions financières	13 603	4 592	333	12 517	4 062	344
Entreprises	46 859	358	9 275	45 791	824	9 087
PME assimilées aux autres expositions sur la clientèle de détail	5 651	50	1 474	5 597	51	1 434
Prêts hypothécaires	158	-	-	163	-	-
Autres expositions sur la clientèle de détail (à l'exception des PME)	1 644	1 473	-	1 773	1 527	-
Titrisation	2 026	-	400	2 795	-	400
Actions	143	-	-	158	-	-
Portefeuille de négociation	21 570	20 326	-	31 324	29 768	-
Approche des notations internes⁽²⁾						
Prêts hypothécaires	88 071	-	26 767	85 964	-	26 826
Expositions renouvelables sur la clientèle de détail	33 646	-	-	33 238	-	-
Autres expositions sur la clientèle de détail	7 592	-	2 246	7 518	-	2 335
Total	237 539 \$	27 180 \$	40 498 \$	243 476 \$	37 128 \$	40 429 \$

Pour les notes de bas de tableau, se reporter à la page suivante.

TABLEAU 20 – ATTÉNUATION DU RISQUE DE CRÉDIT (suite)

(en millions de dollars)	Au 31 décembre 2014 ⁽³⁾		
	Expositions en cas de défaut (ECD)	Expositions couvertes par des sûretés ⁽¹⁾	Expositions couvertes par des garanties ou des dérivés de crédit
Approche standard			
Emprunteurs souverains	15 405 \$	36 \$	4 \$
Institutions financières	9 495	1 508	364
Entreprises	45 247	854	9 056
PME assimilées aux autres expositions sur la clientèle de détail	5 567	51	1 471
Prêts hypothécaires	161	-	-
Autres expositions sur la clientèle de détail (à l'exception des PME)	1 710	1 577	-
Titrisation	2 860	-	2 454
Actions	133	-	-
Portefeuille de négociation	22 789	21 566	-
Approche des notations internes⁽²⁾			
Prêts hypothécaires	85 598	-	27 162
Expositions renouvelables sur la clientèle de détail	32 563	-	-
Autres expositions sur la clientèle de détail	7 394	-	2 265
Total	228 922 \$	25 592 \$	42 776 \$

⁽¹⁾ Les sûretés financières éligibles englobent l'encaisse, l'or, les titres de dettes éligibles, les actions et les fonds mutuels.

⁽²⁾ Pour les expositions sous l'approche NI, les sûretés financières éligibles sont pris en compte dans l'estimation de la perte en cas de défaut (PCD) de nos modèles internes.

⁽³⁾ Le traitement du collatéral associé aux accords cadres de compensation a été modifié au premier trimestre de 2015. Les données au 31 décembre 2014 sont présentées selon cette méthodologie.

GLOSSAIRE

ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES

Actifs ajustés en fonction d'un facteur de pondération des risques déterminé par règlement afin qu'ils reflètent le degré de risque lié aux éléments présentés au bilan combiné. Certains actifs ne sont pas pondérés, mais déduits du capital. La façon de calculer ces actifs est définie dans les lignes directrices de l'Autorité des marchés financiers. Pour plus de détails, se reporter à la section « Gestion du capital » du rapport de gestion.

APPROCHE DES NOTATIONS INTERNES

Approche en vertu de laquelle la pondération des risques est fonction du type de contrepartie (particulier, petite ou moyenne entreprise, grande entreprise, etc.) et de facteurs déterminés à partir de paramètres internes : la probabilité de défaut de l'emprunteur, la perte en cas de défaut, l'échéance effective et l'exposition en cas de défaut.

APPROCHE INDICATEUR DE BASE

Approche de mesure de risque utilisée pour évaluer les exigences de fonds propres à l'égard du risque opérationnel. Cette mesure correspond au produit brut annuel moyen des trois dernières années multiplié par un pourcentage fixe de 15 %.

APPROCHE STANDARD

- Risque de crédit

Approche par défaut servant à calculer les actifs pondérés en fonction des risques et en vertu de laquelle l'entité se sert des évaluations faites par des organismes externes d'évaluation du crédit reconnus par l'Autorité des marchés financiers pour déterminer les coefficients de pondération des risques liés aux différentes catégories d'expositions.

- Risque de marché

Approche par défaut servant à calculer les actifs pondérés en fonction des risques pour les quatre domaines du risque de marché, soit le risque de taux d'intérêt, le risque de prix des actions, le risque de change et le risque lié aux produits de base, en fonction de règles prédéfinies telles que celles qui concernent la taille et la nature des instruments financiers détenus.

AUTRES EXPOSITIONS SUR LA CLIENTÈLE DE DÉTAIL

Conformément au référentiel en matière de fonds propres réglementaires, catégorie de risque comprenant tous les prêts consentis à des particuliers, à l'exception des expositions liées à des créances hypothécaires au logement et des expositions renouvelables sur la clientèle de détail éligible.

CAPITAL RÉGLEMENTAIRE

Capitaux nécessaires pour couvrir les pertes inattendues et calculés à partir de méthodes et de paramètres prescrits par les autorités réglementaires en matière de fonds propres.

CHARGE D'AJUSTEMENT DE L'ÉVALUATION DE CRÉDIT

Ajustement représentant la valeur de marché du risque de perte sur les produits dérivés de gré à gré provenant du risque de contrepartie et d'émetteur.

CONVENTION DE RACHAT

Entente relative à la fois à la vente de titres contre des espèces et au rachat de ces titres contre des valeurs à une date ultérieure. Une telle convention constitue une forme de financement à court terme.

CONVENTION DE REVENTE

Entente relative à la fois à l'achat de titres contre des espèces et à la vente de ces titres contre des valeurs à une date ultérieure. Une telle convention constitue une forme de financement à court terme.

EXPOSITION EN CAS DE DÉFAUT (ECD)

Estimation de l'encours d'une exposition donnée au moment du défaut. Pour les expositions au bilan, elle correspond au solde au moment de l'observation. Pour les expositions hors bilan, elle inclut une estimation des tirages supplémentaires pouvant survenir entre le moment de l'observation et le défaut.

ENGAGEMENTS

- Engagement direct

Tout accord conclu par une composante du Mouvement Desjardins avec une personne physique ou morale et qui génère une exposition au bilan ou hors bilan, déboursé ou non, révocable ou non, avec ou sans condition, et qui est susceptible de générer des pertes pour la composante si le débiteur n'est pas en mesure de remplir ses obligations.

- Engagement indirect

Toute créance financière qui crée une exposition de crédit et acquise par une composante du Mouvement Desjardins dans le cadre d'un achat sur les marchés ou d'une livraison de collatéral financier par un client ou une contrepartie, et dont la valeur est susceptible de varier, notamment en cas de dégradation de la solvabilité de la contrepartie ou d'évolution des prix sur les marchés.

EXPOSITION HORS BILAN

Comprend les garanties, les engagements, les dérivés et les autres accords contractuels dont le montant total du principal notionnel peut ne pas être comptabilisé au bilan.

EXPOSITION INUTILISÉE

Représente le montant non encore utilisé des autorisations de crédit offertes sous forme de marges ou de prêts.

EXPOSITION UTILISÉE

Représente le montant des fonds investis ou avancés à un membre ou à un client.

EXPOSITIONS LIÉES À DES CRÉANCES HYPOTHÉCAIRES AU LOGEMENT

Conformément au référentiel en matière de fonds propres réglementaires, catégorie de risque comprenant les prêts hypothécaires et les marges de crédit garanties par un bien immobilier consentis à des particuliers.

EXPOSITIONS RENOUVELABLES SUR LA CLIENTÈLE DE DÉTAIL ÉLIGIBLE

Conformément au référentiel en matière de fonds propres réglementaires, catégorie de risque comprenant les prêts sur cartes de crédit et les marges de crédit non garanties consentis à des particuliers.

FACTEUR SCALaire

Facteur qui correspond à un calibrage de 6,0 % des actifs à risque évalués selon l'approche des notations internes pour les expositions de crédit, conformément à la section 1.3 de la Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base à l'intention des coopératives de services financiers (ligne directrice) émise par l'AMF.

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

Conformément à la définition figurant dans la ligne directrice émise par l'AMF, les fonds propres réglementaires selon Bâle III sont composés des fonds propres de la catégorie 1A, de la catégorie 1 et de la catégorie 2. La composition de ces différentes catégories est présentée dans la section « Gestion du capital » du rapport de gestion.

JUSTE VALEUR

Prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale effectuée à la date d'évaluation.

PERTE ANTICIPÉE (PA)

Mesure sur une période d'un an du niveau de perte anticipée sur un portefeuille donné. Elle est le produit des trois paramètres de risque de crédit, soit ECD, PCD et PD.

PERTE EN CAS DE DÉFAUT (PCD)

Perte économique pouvant être subie advenant le défaut de l'emprunteur et exprimée en pourcentage de l'exposition en cas de défaut.

PROBABILITÉ DE DÉFAUT (PD)

Probabilité, sur une période d'un an, qu'un emprunteur soit en défaut relativement à ses obligations.

RATIO DE LEVIER

Ratio se calculant en divisant la mesure des fonds propres, soit les fonds propres de la catégorie 1, par la mesure de l'exposition. La mesure de l'exposition comprend : 1) les expositions au bilan; 2) les expositions sur opérations de financement par titres; 3) les expositions sur dérivés; et 4) les autres expositions hors bilan.

RATIOS DE FONDS PROPRES

Ensemble des fonds propres réglementaires de la catégorie 1A, des fonds propres de la catégorie 1 ou du total des fonds propres réglementaires divisé par la mesure des actifs pondérés en fonction des risques. Ces mesures sont assujetties aux lignes directrices de l'Autorité des marchés financiers, qui sont fondées sur les normes du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire.

RISQUE DE CONTREPARTIE ET D'ÉMETTEUR

Risque de crédit relatif à divers types de transactions portant sur des valeurs mobilières, des instruments financiers dérivés et des prêts de valeurs.

RISQUE DE CRÉDIT

Risque de pertes découlant du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie de s'acquitter de ses obligations contractuelles figurant ou non au bilan combiné.

RISQUE DE MARCHÉ

Risque de variation de la juste valeur d'instruments financiers découlant d'une fluctuation des paramètres affectant cette valeur, notamment les taux d'intérêt, les taux de change, les écarts de crédit et leur volatilité.

RISQUE OPÉRATIONNEL

Risque d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable à des processus, à des personnes, à des systèmes internes ou à des événements extérieurs se soldant, entre autres, par des pertes, la non-atteinte des objectifs ou des conséquences négatives sur la réputation.